

Titre	Projet de Profil d'État en vertu de la Convention Protection des enfants de 1996
Document	Doc. préL. No 9 de juillet 2024 (première version révisée)
Auteur	BP
Point de l'ordre du jour	Point à déterminer
Mandat(s)	C&D No 23 du CAGP de 2024 C&D No 48 du CAGP de 2023 C&D No 16 du CAGP de 2021
Objectif	<p>Recueillir les commentaires des Membres de la HCCH sur la première version révisée du Profil d'État en vertu de la Convention de 1996. Les Membres de la HCCH sont invités à faire part de leurs éventuels commentaires par écrit et ce au plus tard le 13 septembre 2024 en fin de journée. Les Membres de la HCCH sont notamment invités à indiquer si la question 21.2 susciterait des difficultés en termes de réponse et à indiquer également leur préférence pour la question 21.2 ou 21.3.</p> <p>Le Profil d'État suit, à chaque fois que possible et avec les ajustements nécessaires, le langage du Profil d'État pour la Convention Enlèvement d'enfants de 1980 (texte en vert) et la Convention Protection des adultes de 2000 (texte en violet).</p>
Mesures à prendre	<p>Pour décision <input type="checkbox"/></p> <p>Pour approbation <input type="checkbox"/></p> <p>Pour discussion <input type="checkbox"/></p> <p>Pour action / achèvement <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Pour information <input type="checkbox"/></p>
Documents connexes	<ul style="list-style-type: none"> - Doc. préL. No 18 de janvier 2024 (version révisée approuvée par la CS de 2023) - Profil d'État révisé en vertu de la Convention Enlèvement d'enfants de 1980 - Doc. préL. No 7 de décembre 2023 (troisième version révisée) – Projet de Profil d'État en vertu de la Convention Protection des adultes de 2000 - Doc. préL. No 3 (définitif) de septembre 2011 – Profil des États – Convention Recouvrement des aliments de 2007

Table des matières

Avant-propos au Profil d'État	3
Contexte	3
Consignes	5
I. Autorités centrales et autres autorités désignées par [nom de votre État]	7
1 Coordonnées de l'Autorité centrale (art. 29).....	7
2 Autre Autorité centrale désignée, le cas échéant (art. 29(2)).....	7
3 Autorité désignée pour les demandes présentées en vertu des articles 8 et 9 (art. 44)	8
4 Autorité désignée pour les demandes faites en application de l'article 33 (art. 44).....	9
5 Autorité habilitée à établir des certificats internationaux visés à l'article 40.....	10
6 Exigences linguistiques (art. 54).....	11
7 Fonctions / opérations / services de l'Autorité centrale.....	12
II. Entrée en vigueur et application territoriale de la Convention en [nom de votre État]	15
8 Entrée en vigueur et application territoriale.....	15
III. Législation applicable en [nom de votre État].....	15
9 Convention Protection des enfants de 1996	15
10 Autres Conventions pertinentes de la HCCH	16
11 Autres accords en matière de protection internationale des enfants.....	16
IV. Mesures et autres questions entrant dans le champ de la Convention.....	17
12 Responsabilité parentale – droit de garde – droit de visite / d'entretenir un contact	17
13 Tutelle, curatelle ou institutions analogues	19
14 Mesures / dispositions d'accompagnement.....	20
15 Placement en famille d'accueil, prise en charge par un membre de la famille, <i>kafala</i> , prise en charge dans une institution et mesures éducatives	20
16 Mesures de protection d'urgence	23
V. Compétence (art. 5 à 14)	24
17 Autorités judiciaires	24
18 Transfert de compétence (art. 8 et 9)	25
19 Divorce ou séparation de corps des parents	25
VI. Informations relatives aux tribunaux et aux procédures judiciaires	25
20 Informations générales.....	25
21 Assistance juridique et aide juridictionnelle	26
22 Procédure	29
23 Déménagement.....	30
24 Participation de l'enfant	30
25 Recours en appel	30

VII.	Systèmes de droit ou ensembles de règles multiples	31
26	Unités territoriales (art. 47 et 48)	31
VIII.	Reconnaissance et exécution (art. 23 à 28 et 55)	33
28	Reconnaissance	33
29	Exécution	34
IX.	Coopération (art. 29 à 39 et 42)	36
30	Informations générales	36
31	Placement et recueil à l'étranger (art. 33)	36
32	Localisation d'un enfant (art. 30)	37
X.	Médiation et autres modes alternatifs de règlement des différends (ARD)	38
33	Médiation familiale	38
34	Autres modes ARD	41
XI.	Général	41
35	Certificats internationaux visés à l'article 40	41
36	Formations	42
37	Autres informations	42
XII.	Communications judiciaires directes	43
38	Communications judiciaires directes	43
XIII.	Ressources électroniques	43
39	Ressources	43

Projet de Profil d'État en vertu de la Convention Protection des enfants de 1996

Avant-propos au Profil d'État

Les Parties contractantes¹ peuvent utiliser le présent Profil d'État pour satisfaire à leurs obligations découlant de la *Convention du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants* (Convention Protection des enfants de 1996 ou Convention). Le Profil d'État devrait aider les Parties contractantes à s'acquitter de leurs obligations en vertu de l'article 30 de la Convention, à savoir :

- Coopérer entre elles et promouvoir la coopération entre les autorités compétentes de leur État pour réaliser les objectifs de la Convention.
- Dans le cadre de l'application de la Convention, prendre les dispositions appropriées pour fournir des informations sur leur législation, ainsi que sur les services disponibles dans leur État en matière de protection des enfants.

Le Profil d'État vise à améliorer le fonctionnement pratique de la Convention et à faciliter :

- a) les échanges d'informations entre les Parties contractantes ;
- b) l'obtention d'informations sur les services fournis par les Autorités centrales et les autres autorités compétentes dans les Parties contractantes ;
- c) l'obtention d'informations sur les concepts pertinents et les mesures de protection disponibles au sein des Parties contractantes ;
- d) l'accessibilité d'informations concernant l'application de la Convention et les lois et procédures pertinentes en vigueur dans les Parties contractantes.

Les informations contenues dans le présent Profil d'État ne sauraient constituer un avis juridique et ne doivent pas être considérées comme un énoncé de la législation en vigueur. Pour obtenir des informations sur le droit en vigueur dans un domaine particulier, il est recommandé aux personnes concernées de demander un avis juridique indépendant.

Contexte

La forme et la structure du présent projet de Profil d'État sont identiques, est dans la mesure du possible en adéquation, quant à la forme et la structure, avec celles d'autres u projet de Profils d'État en vertu de tels que ceux établis dans le cadre de la Convention Enlèvement d'enfants de 1980, la Convention Protection des adultes de 2000 et la Convention Recouvrement des aliments de 2007, qui est le dernier à avoir été adopté par les Membres de la HCCH. Il suit, le cas échéant, et avec les ajustements nécessaires, le libellé du Profil d'État en vertu de la Convention Enlèvement d'enfants de 1980 (texte en vert) et celui en vertu de la Convention Protection des adultes de 2000 (texte en violet).

Le présent projet de Profil d'État se compose de treize sections qui suivent, dans la mesure du possible, l'ordre des chapitres du texte de la Convention Protection des enfants de 1996. L'objectif de chaque section est le suivant².

- **Section I : Autorités centrales et autres autorités désignées** : Cette section vise à fournir toutes les informations pertinentes qui vous permettront à l'Autorité centrale, à un praticien du droit ou à un

¹ Toute référence à une Partie contractante dans le présent Profil d'État est une référence à une Partie contractante de la Convention Protection des enfants de 1996.

² Si cela est Dans la mesure du possible dans la pratique et sous réserve des ressources disponibles, le Bureau Permanent suggère de faire apparaître l'ajout d' une icône d'information « (i) » au passage de la souris qui affichera ces explications dans la version électronique du Profil d'État. Cette suggestion vise à rendre le Profil d'État plus convivial et plus accessible en profitant de manière créative des fonctionnalités disponibles dans un environnement électronique.

particulier de contacter les Autorités centrales et autres autorités compétentes désignées par cette Partie contractante. Les Autorités centrales sont désignées pour satisfaire aux obligations imposées par la Convention (art. 29). Elles jouent un rôle essentiel puisqu'elles facilitent la communication et la coopération entre les autorités compétentes des différentes Parties contractantes et transmettent des informations et des demandes à d'autres Autorités centrales. Dans cette section, **l'Autorité centrale, un praticien du droit ou un particulier peut également trouver** des informations relatives aux autorités désignées en vertu des articles 40 et 44 de la Convention **sont également disponibles**.

~~Veuillez noter que la liste détaillée des services fournis par l'Autorité centrale au point 7.5 reprend les listes de services figurant dans les Questionnaires sur le fonctionnement pratique de la Convention distribués en amont des précédentes et prochaines réunions de la Commission spéciale³.~~

- **Section II : Entrée en vigueur et application territoriale :** Cette section présente des informations sur la date d'entrée en vigueur de la Convention dans un État donné et sur son application territoriale.
- **Section III : Législation applicable en la matière :** Cette section fournit des informations sur la législation d'un État donné, **dont la législation de mise en œuvre de la Convention, ainsi que des informations sur d'autres Conventions auxquelles l'État est partie.**
- **Section IV : Mesures **et autres questions** entrant dans le champ de la Convention :** Cette section présente une vue d'ensemble du droit interne applicable aux différentes mesures de protection de l'enfant qui entrent dans le champ d'application de la Convention Protection des enfants de 1996. À ce titre, vous découvrirez quelles sont les mesures **/ dispositions d'accompagnement et les mesures** de protection disponibles dans cet État et **de quelle manière comment** la législation de cet État régit les différentes mesures **/ dispositions**.

Le point 1**69** comprend une liste détaillée des mesures de protection d'urgence **possibles qui pourraient être ordonnées en vertu de l'article 11 de la Convention**, ce qui **pourrait peuvent** aider les autorités compétentes, **par exemple**, à mettre en œuvre la Conclusion & Recommandation (C&R) No 27 de la Septième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement des Conventions Enlèvement d'enfants de 1980 et Protection des enfants de 1996⁴.

- **Section V : Compétence **(art. 5 à 14) :**** Cette section fournit des informations relatives aux questions de compétence, dont des informations sur les autorités judiciaires et la procédure de transfert de compétence en vertu des articles 8 et 9 de la Convention de 1996.
- **Section VI : Informations relatives aux tribunaux et aux procédures judiciaires :** Cette section **s** fournissent des informations sur les **de compétence et sur les** questions pratiques qui peuvent se poser lorsque des tribunaux sont saisis d'affaires relevant du champ d'application de la Convention Protection des enfants de 1996, **en particulier les règles régissant la représentation et l'assistance juridiques, la procédure générale applicable aux procédures de première instance, la participation de l'enfant et la procédure d'appel et que des procédures judiciaires sont engagées.**

La section 2**15** intitulée « Assistance juridique et aide juridictionnelle » **permet aux Parties contractantes de préciser le type d'assistance juridique et d'aide juridictionnelle qu'elles fournissent dans leur ressort juridique œuvre en grande partie les mêmes informations que celles demandées dans le cadre du Profil d'État en vertu de la Convention Enlèvement d'enfants de 1980. Par**

³ Le Bureau Permanent prépare actuellement un Formulaire modèle de coopération pour les demandes faites en application de la Convention Protection des enfants de 1996. Il a également l'intention d'utiliser la même liste de services à des fins d'harmonisation entre les différents documents de la HCCH.

⁴ La C&R se lit comme suit : *Lorsqu'elles prennent des mesures de protection d'urgence en vertu de l'article 11 de la Convention de 1996 dans une affaire d'enlèvement d'enfants (par ex., en vue de faciliter le droit de visite ou de garantir le retour sans danger de l'enfant), les autorités compétentes sont invitées à recueillir des informations sur les mesures de protection disponibles dans l'autre État, de manière à assurer leur mise en œuvre effective. Elles sont encouragées à le faire par l'intermédiaire des Autorités centrales ou de membres du Réseau international de juges de La Haye (RIJH).*

conséquent, les Parties contractantes peuvent indiquer si leurs réponses sont les mêmes afin d'éviter de devoir remplir à nouveau ces informations.

- **Section VII : Systèmes de droit ou ensembles de règles multiples** **Loi applicable (art. 15 à 22) :** Afin d'identifier la loi applicable, cette section fournit des informations sur l'application de la Convention dans un État comptant plusieurs unités territoriales et sur l'application de la Convention dans un État comportant plusieurs systèmes de droit applicables à différentes catégories de personnes dans les matières couvertes par la Convention. La Convention prévoit, en règle générale, que les autorités des Parties contractantes appliquent leur propre loi (art. 15). Par ailleurs, la Convention permet également aux Parties contractantes d'appliquer exceptionnellement la loi d'un autre État. Cette section fournit des informations sur ces deux questions, en présentant une vue d'ensemble de la (des) loi(s) que cet État pourrait appliquer dans le cadre de la Convention.
- **Section VIII : Reconnaissance et exécution (art. 23 à 28) :** Cette section fournit des informations sur les règles applicables dans cet État en ce qui concerne la reconnaissance et l'exécution des décisions en vertu de la Convention Protection des enfants de 1996.
- **Section IX : Coopération (art. 29 à 39) :** Cette section fournit des informations sur les questions pratiques qui peuvent se poser lorsque l'on traite de questions relevant du champ d'application de la Convention dans cet État, notamment la manière dont, comment les autorités recueillent et transmettent des informations et celle dont, comment les autorités peuvent aider~~nt~~ à localiser un enfant, les règles régissant la représentation et l'assistance juridiques, la procédure générale concernant les procédures de première instance, la participation de l'enfant et la procédure d'appel.
- **Section X : Médiation et autres modes alternatifs de règlement des différends (ARD) :** En vertu de la Convention Protection des enfants de 1996, les Autorités centrales ont l'obligation, soit directement, soit par l'intermédiaire d'autorités publiques, de prendre toutes les mesures appropriées pour faciliter les ententes à l'amiable sur la protection de la personne ou des biens de l'enfant (art. 31(b)). Si les parties souhaitent recourir à la médiation dans le cadre de la Convention de 1996, cette section fournit des informations sur les services de médiation disponibles dans cet État, la législation qui les régit, les modalités d'accès à la médiation, le processus de médiation et les règles relatives à l'exécution de l'accord conclu par la voie de la médiation dans cet État. Des informations seront également données sur les autres modes ARD disponibles dans cet État.

Cette section couvre en grande partie les mêmes informations que celles demandées dans le Profil d'État en vertu de la Convention Enlèvement d'enfants de 1980. Par conséquent, les Parties contractantes peuvent indiquer si leurs réponses sont les mêmes afin d'éviter de devoir remplir à nouveau ces informations.
- **Section XI : Général :** Cette section fournit des informations sur les certificats internationaux visés à l'article 40, la formation et d'autres informations.
- **Section XII : Communications judiciaires directes :** Les Commissions spéciales sur le fonctionnement pratique des Conventions de 1980 et de 1996 de 2011, ~~et~~ 2017 et 2023 ont encouragé les communications judiciaires directes dans le cadre de la Convention de 1996. Cette section fournit des informations sur la pratique de la communication judiciaire directe dans cet État.
- **Section XIII : Ressources électroniques**

Consignes

Le Profil d'État est un document uniformisé qui sera disponible aux Parties contractantes afin de le renseigner, de le consulter et de le mettre à jour sous forme électronique. Il comprend des questions ouvertes, des réponses multiples et des questions de type oui / non que les Parties contractantes pourront remplir numériquement et mettre à jour autant que nécessaire.

Les Parties contractantes comprenant plus d'une unité territoriale peuvent choisir de soumettre des Profils d'État séparés pour chaque unité territoriale. Les répondants sont invités à insérer, lorsque c'est possible, des liens vers les lois et règles de procédure internes applicables.

Les Parties contractantes sont seules responsables du contenu et de la mise à jour des informations figurant dans leur Profil d'État.

Les Profils d'État complétés seront publiés sur le site web de la HCCH (www.hcch.net) sous l'Espace Protection des enfants et pourront être consultés par le public.

Si des informations détaillées sur la Convention de 1996 présentent un intérêt, les utilisateurs et les parties intéressées sont encouragés à consulter le **Rapport explicatif** et le **Manuel pratique**. En cas de questions concernant des États en particulier, les utilisateurs sont invités à contacter directement l'**Autorité centrale concernée**.

I. Autorités centrales et autres autorités désignées par [nom de votre État]⁵

1 Coordonnées de l'Autorité centrale (art. 29)

1.1. Organisation	
1.2. Adresse	
1.3. Étendue territoriale et personnelle des fonctions, le cas échéant	
1.4. Par téléphone	
1.5. Téléphone en cas d'urgence (en dehors des heures de travail - voir question 7.1)	
1.6. Télécopie	
1.7. Adresse électronique	
1.8. Site web	
1.9. Personne à contacter	Coordonnées directes : Téléphone direct : Adresse électronique directe : Langue de communication préférée : Mode de communication préféré : <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Télécopie <input type="checkbox"/> Adresse électronique <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :
1.10. Autre personne à contacter, le cas échéant	Coordonnées directes : Téléphone direct : Adresse électronique directe : Langue de communication préférée : Mode de communication préféré : <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Télécopie <input type="checkbox"/> Adresse électronique <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE] ⁶	

2 Autre Autorité centrale désignée, le cas échéant (art. 29(2))⁷

2.1. Organisation	
2.2. Adresse	
2.3. Étendue territoriale et personnelle des fonctions, le cas échéant	
2.4. Par téléphone	

⁵ Cette section est rédigée sur la base du Profil d'État de 2000, qui lui-même suit le Profil d'État de la Convention de 1980 et celui de la Convention de 2007.

⁶ La mise à jour Ceci sera faite automatiquement dans la version électronique du Profil d'État.

⁷ Cette section sera extensible afin de permettre l'insertion d'autres Autorités centrales.

2.5. Téléphone en cas d'urgence (en dehors des heures de travail - voir question 7.1)	
2.6. Télécopie	
2.7. Adresse électronique	
2.8. Site web	
2.9. Personne à contacter	Coordonnées directes : Téléphone direct : Adresse électronique directe : Langue de communication préférée : Mode de communication préféré : <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Télécopie <input type="checkbox"/> Adresse électronique <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :
2.10. Autre personne à contacter, le cas échéant	Coordonnées directes : Téléphone direct : Adresse électronique directe : Langue de communication préférée : Mode de communication préféré : <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Télécopie <input type="checkbox"/> Adresse électronique <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

3 Autorité désignée pour les requêtes demandes présentées en vertu des articles 8 et 9 (art. 44)⁸

De plus amples informations sur les requêtes demandes présentées en vertu des articles 8 et 9 sont disponibles dans la Partie V – Compétence, question 18.

3.1. [Nom de votre État] a-t-il désigné une autorité à laquelle pour les requêtes demandes présentées en vertu des articles 8 et 9 doivent être transmises ?	<input type="checkbox"/> Oui, l'Autorité centrale est chargée de traiter les requêtes présentées en vertu des articles 8 et 9 (voir détails ci-dessus) <input type="checkbox"/> Oui, une autorité autre que l'Autorité centrale est chargée de traiter les requêtes présentées en vertu des articles 8 et 9 (veuillez répondre aux questions 3.2 à 3.10) <input type="checkbox"/> Non
3.2. Organisation	
3.3. Adresse	
3.4. Étendue territoriale et personnelle des fonctions, le cas échéant	
3.5. Par téléphone	
3.6. Télécopie	
3.7. Adresse électronique	

⁸ Cette section sera extensible afin de permettre l'insertion d'autres autorités.

3.8. Site web	
3.9. Personne à contacter	<p>Coordonnées directes :</p> <p>Téléphone direct :</p> <p>Adresse électronique directe :</p> <p>Langue de communication préférée :</p> <p>Mode de communication préféré :</p> <p><input type="checkbox"/> Téléphone</p> <p><input type="checkbox"/> Télécopie</p> <p><input type="checkbox"/> Adresse électronique</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p>
3.10. Autre personne à contacter, le cas échéant	<p>Coordonnées directes :</p> <p>Téléphone direct :</p> <p>Adresse électronique directe :</p> <p>Langue de communication préférée :</p> <p>Mode de communication préféré :</p> <p><input type="checkbox"/> Téléphone</p> <p><input type="checkbox"/> Télécopie</p> <p><input type="checkbox"/> Adresse électronique</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p>
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

4 Autorité désignée pour les demandes faites en application de l'article 33 (art. 44)⁹

De plus amples informations sur les demandes faites en application de l'article 33 sont disponibles dans la Partie IX – Coopération, [question 31](#).

4.1. [Nom de votre État] a-t-il désigné une autorité <u>à laquelle</u> pour les demandes faites en application de l'article 33 <u>doivent être transmises</u> ?	<p><input type="checkbox"/> Oui, l'Autorité centrale <u>est chargée de traiter les demandes faites en application de l'article 33</u> (voir détails ci-dessus)</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, une autorité autre que l'Autorité centrale <u>est chargée de traiter les demandes faites en application de l'article 33</u> (veuillez répondre aux questions 4.2 à 4.10)</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
4.2. Organisation	
4.3. Adresse	
4.4. Étendue territoriale et personnelle des fonctions, le cas échéant	
4.5. Par téléphone	
4.6. <u>Téléphone en cas d'urgence</u> <u>(en dehors des heures de travail)</u>	
4.7. Télécopie	
4.8. Adresse électronique	
4.9. Site web	
4.10. Personne à contacter	<p>Coordonnées directes :</p> <p>Téléphone direct :</p> <p>Adresse électronique directe :</p>

⁹ Cette section sera extensible afin de permettre l'insertion d'autres autorités.

	Langue de communication préférée : Mode de communication préféré : <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Télécopie <input type="checkbox"/> Adresse électronique <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :
4.11. Autre personne à contacter, le cas échéant	Coordonnées directes : Téléphone direct : Adresse électronique directe : Langue de communication préférée : Mode de communication préféré : <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Télécopie <input type="checkbox"/> Adresse électronique <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

5 Autorité habilitée à établir des certificats internationaux visés à l'article 40¹⁰

De plus amples informations sur les certificats internationaux visés à l'article 40 sont disponibles dans la Partie XI - Général, question 35.

[Nom de votre État] a-t-il désigné une autorité chargée d'établir les certificats internationaux visés à l'article 40 ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (veuillez passer à la section 6)
Veuillez compléter cette section si une seule autorité est habilitée à établir des les certificats internationaux visés à l'article 40 est une seule organisation :	
5.1. Organisation	
5.2. Adresse	
5.3. Étendue territoriale et personnelle des fonctions, le cas échéant	
5.4. Par téléphone	
5.5. Télécopie	
5.6. Adresse électronique	
5.7. Site web	
5.8. Personne à contacter	Coordonnées directes : Téléphone direct : Adresse électronique directe : Langue de communication préférée : Mode de communication préféré : <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Télécopie

¹⁰ Cette section prévoit la possibilité pour les États qui ont désigné une seule autorité habilitée à établir les certificats en vertu de l'article 40 de renseigner ces informations aux points 5.1 à 5.9, et la possibilité pour les États qui ont désigné plusieurs autorités habilitées à établir le certificat d'indiquer quelles sont les autorités habilitées au point 5.10.

	<input type="checkbox"/> Adresse électronique <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :
5.9. Autre personne à contacter, le cas échéant	Coordonnées directes : Téléphone direct : Adresse électronique directe : Langue de communication préférée : Mode de communication préféré : <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Télécopie <input type="checkbox"/> Adresse électronique <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :
Veuillez compléter si plusieurs autorités sont habilitées à établir les certificats internationaux visés à l'article 40 :	
5.10. Veuillez indiquer quelles sont les autorités en [nom de votre État] habilitées à établir les certificats internationaux visés à l'article 40. <i>Veuillez cocher toutes les cases applicables.</i> <i>Le cas échéant, veuillez indiquer les coordonnées des autorités (nom, adresse, téléphone, télécopie, adresse électronique, site web) et celles des personnes à contacter comme demandé plus haut.</i>	<input type="checkbox"/> Autorités compétentes, greffiers et officiers de l'état civil compris Coordonnées de l'autorité : Coordonnées de la personne à contacter : <input type="checkbox"/> Notaires Coordonnées de l'autorité : Coordonnées de la personne à contacter : <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : Coordonnées de l'autorité : Coordonnées de la personne à contacter :
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

6 Exigences linguistiques (art. 54)

6.1. Outre la langue d'origine, veuillez préciser la langue officielle de [nom de votre État] dans laquelle toute communication adressée à l'Autorité centrale ou à une autre autorité doit être traduite. L'Autorité centrale exige-t-elle que toute demande, communication, et autre document s'y rattachant soient accompagnés d'une traduction dans la langue officielle de l'État ?	<input type="checkbox"/> Oui. Dans la langue officielle de [nom de l'État] :- <input type="checkbox"/> Pas pour les communications informelles <input type="checkbox"/> Non
6.2. [Nom de votre État] a-t-il fait une réserve au regard de l'utilisation soit du français, soit de l'anglais pour toute communication adressée à l'Autorité centrale ou à toute autre autorité ? <i>Voir article 54(2)</i>	<input type="checkbox"/> Oui, opposition au français <input type="checkbox"/> Oui, opposition à l'anglais <input type="checkbox"/> Non
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

7 Fonctions / opérations / services de l'Autorité centrale¹¹

<p>7.1. Veuillez indiquer les jours et horaires d'ouverture de l'Autorité centrale :</p>	<p>Jours d'ouverture en semaine :</p> <p><input type="checkbox"/> Lundi</p> <p><input type="checkbox"/> Mardi</p> <p><input type="checkbox"/> Mercredi</p> <p><input type="checkbox"/> Jeudi</p> <p><input type="checkbox"/> Vendredi</p> <p><input type="checkbox"/> Samedi</p> <p><input type="checkbox"/> Dimanche</p> <p>Horaires d'ouverture : -</p> <p>Périodes de fermeture (par ex. jours fériés, vacances judiciaires, etc.) :</p>
<p>7.2. Une assistance peut-elle être obtenue en dehors <u>des heures de travail—ces horaires ?</u></p>	<p><input type="checkbox"/> Oui <u>(voir le numéro de téléphone en cas d'urgence aux questions 1.5 ou 2.5, selon le cas)</u></p> <p><u>Veuillez indiquer les coordonnées pour les personnes dans d'autres Parties contractantes et, si elles diffèrent, pour les personnes en [nom de votre État] :</u> _____</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>7.3. L'Autorité centrale dispose-t-elle de personnel exclusivement chargé des demandes en vertu de la Convention et des questions connexes ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>7.4. Quelles sont les professions représentées au sein de l'Autorité centrale ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <u>Fonctionnaires (y compris les conseillers juridiques et les responsables de la protection de l'enfance)</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <u>AvocatsPraticiens du droit</u></p> <p><input type="checkbox"/> Médiateurs</p> <p><input type="checkbox"/> Psychologues</p> <p><input type="checkbox"/> Travailleurs sociaux</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p>
<p>7.5. Quels sont les services <u>disponibles</u> fournis par l'Autorité centrale <u>de [nom de votre État] dans le cadreaux personnes qui présentent une des</u> demandes en vertu de la Convention ?</p> <p><i>Veuillez cocher toutes les cases applicables.</i></p> <p><u>Veuillez noter que tous les services peuvent ne pas être disponibles dans les affaires initiées par des personnes privées (par opposition aux autorités).</u></p>	<p><input type="checkbox"/> (1) Établissement d'un contact avec l'Autorité centrale et / ou les autorités compétentes de l'État requis pour connaître le type d'assistance et de services que ces autorités pourraient fournir <u>(art. 30(1))</u></p> <p><input type="checkbox"/> (2) Assistance pour l'obtention d'informations sur le fonctionnement de la Convention <u>(art. 30(2))</u></p> <p><input type="checkbox"/> (3) Assistance pour <u>recueillir des'obtention d'</u>—informations sur les lois et <u>les</u> procédures <u>pertinentes en vigueur, ainsi que sur les services pertinents en vigueur, en [nom de votre État] pertinentes—en—vigueuret</u> dans l'État requis <u>(art. 30(2))relatives à la protection des enfants</u></p> <p><input type="checkbox"/> <u>(4) Transmission de la demande à l'Autorité centrale ou aux autorités compétentes de l'État requis</u></p> <p><input type="checkbox"/> (4) Assistance concernant les demandes faites en application des articles 8 et 9 de la Convention <u>(art. 31(a))</u></p> <p><input type="checkbox"/> (5) <u>Faciliter, par la médiation, la conciliation ou d'autres modes analogues, des ententes à l'amiable pour la protection de la personne ou des biens de l'enfant (art. 31(b))Assistance dans le cadre de la résolution à l'amiable du problème (par ex., en proposant des services de médiation)</u></p>

¹¹ Cette section sera extensible afin de permettre l'insertion d'autres autorités. Il convient de noter que les fonctions mentionnées dans cette section ne sont pas nécessairement obligatoires et qu'elles sont incluses dans la mesure où elles sont disponibles et autorisées en vertu du droit interne de l'État.

- (6) Aider, sur demande, à localiser l'enfant un enfant lorsqu'il paraît que celui-ci se trouve en [nom de votre État] sur le territoire de l'État requis et a besoin de protection (art. 31(c))
- (7) Demander – ou transmettre la demande au nom des autorités compétentes de [nom de votre État] – qu'un rapport soit fourni sur la situation de l'enfant (art. 32(a))
- (8) Sur demande d'une autre Partie contractante, fournir un rapport sur la situation de l'enfant (art. 32(a))
- (9) Demander – ou transmettre la demande au nom des autorités compétentes de [nom de votre État] – à l'autorité compétente d'une autre Partie contractante d'examiner la nécessité de prendre des mesures de protection de la personne ou des biens de l'enfant (art. 32(b)).
- (10) Sur demande d'une autre Partie contractante, demander aux autorités compétentes de [nom de votre État] d'examiner la nécessité de prendre des mesures de protection de la personne ou des biens de l'enfant (art. 32(b)).
- (11) Communication d'informations pertinentes pour la protection de l'enfant, si la situation de l'enfant l'exige (art. 34(1))~~Aider à obtenir des informations pertinentes pour la protection de l'enfant lorsque ces informations sont disponibles dans une autre Partie contractante (par ex., procédures judiciaires antérieures concernant l'enfant)~~
- (12) Assistance dans la mise en œuvre des mesures de protection prises en vertu de la Convention, en particulier pour garantir l'exercice effectif du droit de visite / d'entretenir un contact (art. 35(1))~~le cadre d'une procédure judiciaire ou administrative (par ex., en vue d'obtenir des mesures pour organiser ou garantir l'exercice effectif des droits de visite)~~
- (13) Assistance pour la transmission des demandes visées à l'article 35(1) des autorités compétentes de [nom de votre État] aux autorités d'une autre Partie contractante (ou des autorités compétentes d'une autre Partie contractante aux autorités de [nom de votre État]) dans le cadre de l'adoption de mesures de protection provisoires ou d'urgence, y compris en ce qui concerne leur mise en œuvre
- (14) Assistance dans le cadre d'une demande visant à ce qu'une autorité recueille des~~Fourniture d'~~informations ou se prononce sur l'aptitude d'un parent résidant dans l'État requis~~une autre Partie contractante~~ à exercer un droit de visite ou un droit / d'entretenir un contact et sur les conditions dans lesquelles ce droit de visite /ou ce droit d'entretenir un contact doit être exercé (art. 35(2))
- (15) Assistance pour assurer le retour de l'enfant dans l'État de résidence habituelle (art. 50)
- (16) Assistance pour l'obtention de conseils juridiques privés ou de services de médiation en cas de besoin dans l'État requis
- (17) Assistance pour fournir ou faciliter la fourniture d'une aide juridictionnelle ou de conseils juridiques
- (18) Assistance dans le cadre de prise de mesures administratives nécessaires pour garantir le retour de l'enfant (par ex., pour le retour sans danger de l'enfant dans son État de résidence habituelle en cas d'enlèvement international d'enfant)
- (19) Assistance concernant la reconnaissance et l'exécution des décisions
- (20) Assistance pour l'obtention du certificat visé à l'article 40 ou, dans le cas où l'Autorité centrale est habilitée à établir le certificat, délivrance du certificat

	<input type="checkbox"/> (21) Assistance concernant l'ouverture d'une procédure judiciaire ou administrative <input type="checkbox"/> (22) Assurer une représentation juridique distincte pour l'enfant <input type="checkbox"/> (18) Renvoi de la demande d'assistance à d'autres organisations gouvernementales ou non gouvernementales <input type="checkbox"/> (19) Mises à jour régulières quant aux avancées de la demande <input type="checkbox"/> (23) Autres : *Si nécessaire, veuillez fournir des précisions sur l'une des options ci-dessus et préciser le numéro de l'élément de référence : _____
7.6. [Nom de votre État] a-t-il conclu avec une ou plusieurs autres Parties contractantes des accords en vue de favoriser la coopération au titre de de la Convention de 1996 ? Voir article 39	<input type="checkbox"/> Accord bilatéral Veuillez indiquer le titre de l'accord et, si possible, insérer un lien vers l'accord en ligne ou en joindre une copie : <input type="checkbox"/> Accords régionaux <input type="checkbox"/> Règlement UE (Règlement (UE) 2019/1111 du Conseil du 25 juin 2019 relatif à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale, ainsi qu'à l'enlèvement international d'enfants (refonte)) (c'-à-d. le « Règlement Bruxelles II bis ») <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : Veuillez indiquer le titre de l'accord et, si possible, insérer un lien vers l'accord en ligne ou en joindre une copie. <input type="checkbox"/> Non
7.7. [Nom de votre État] a-t-il fait une déclaration au titre de l'article 34(2), afin que les demandes d'informations visées à l'article 34(1) émanant d'une Partie contractante qui envisage une mesure de protection soient acheminées par l'intermédiaire de l'Autorité centrale de [nom de votre État] ?	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez insérer le lien vers la déclaration faite par [nom de votre État] sur le site web de la HCCH/préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Non
7.8. Quel rôle l'Autorité centrale de [nom de votre État] joue-t-elle dans le cadre des demandes de reconnaissance en vertu de l'article 24 ou des demandes de déclarations d'exequatur ou d'enregistrement aux fins d'exécution en vertu de l'article 26 ? (par ex., ces demandes doivent-elles être traitées par l'Autorité centrale ?)	
7.9. Sachant que l'article 38 impose aux Parties contractantes une obligation générale de supporter les frais liés à l'application de la Convention de 1996, l'Autorité centrale de [nom de votre État] réclame-t-elle des « frais raisonnables » pour la fourniture des services ?	<input type="checkbox"/> Oui _____ Veuillez indiquer pour quels services l'Autorité centrale réclame des frais raisonnables : Veuillez cocher toutes les cases applicables. <input type="checkbox"/> Médiation _____ <input type="checkbox"/> Conciliation _____ <input type="checkbox"/> Conseils juridiques _____ <input type="checkbox"/> Ouverture d'une procédure devant une autorité compétente _____ <input type="checkbox"/> Représentation juridique _____ <input type="checkbox"/> Traduction _____

	<input type="checkbox"/> Autres services (veuillez préciser) : <input type="checkbox"/> Non, l'Autorité centrale ne réclame pas de frais pour la fourniture des services, quels qu'ils soient. <u>(veuillez préciser s'il y a des exceptions)</u> :
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

II. Entrée en vigueur et application territoriale de la Convention en [nom de votre État]

8 Entrée en vigueur et application territoriale

8.1. À quelle date la Convention de 1996 est-elle entrée en vigueur en [nom de votre État] ?	
8.2. [Nom de votre État] a-t-il élevé une objection à l'adhésion d'un autre État à la Convention de 1996 ? Voir article 58(3)	<input type="checkbox"/> Oui <i>Veuillez consulter le site web de la HCCH, « Espace Protection des enfants » puis « État présent » et « A** » (Adhésion donnant lieu à une procédure d'objection ; veuillez cliquer sur A** pour plus d'informations sur les objections à cette adhésion).</i> <input type="checkbox"/> Non
8.3. Si [nom de votre État] comprend deux unités territoriales ou plus, a-t-il fait une déclaration en vertu de l'article 59 ?	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Sans objet
8.4. Si [nom de votre État] comprend un territoire d'outre-mer ou plus, veuillez donner des informations sur l'applicabilité de la Convention de 1996 dans ces territoires.	Veuillez énumérer les territoires liés par la Convention de 1996 : Veuillez énumérer les territoires non liés par la Convention de 1996 :
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

III. Législation applicable en [nom de votre État]

9 Convention Protection des enfants de 1996

9.1. En [nom de votre État], la législation de mise en œuvre de la Convention Protection des enfants de 1996 a-t-elle été adoptée avant l'entrée en vigueur de celle-ci dans votre droit interne ? <i>Le cas échéant, veuillez insérer un-le lien hypertexte vers la législation ou en joindre une copie.</i>	<input type="checkbox"/> Oui Veuillez préciser les dispositions législatives ou la législation de mise en œuvre et indiquer la date d'entrée en vigueur : <input type="checkbox"/> Non
9.2. D'autres travaux législatifs ont-ils été effectués après l'entrée en vigueur de la Convention de 1996 en [nom de votre État] en vue d'assurer son bon fonctionnement ? <i>Le cas échéant, veuillez insérer un-le lien hypertexte vers la législation ou en joindre une copie.</i>	<input type="checkbox"/> Oui, des textes de droit matériel ou des règles de procédure ont été adoptés à la suite de l'entrée en vigueur de la Convention de 1996 dans notre État Veuillez préciser les dispositions législatives ou les règles de procédure et leur date d'entrée en vigueur : <input type="checkbox"/> Non
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

10 Autres Conventions pertinentes de la HCCH dans le domaine de la protection des enfants

<p>Veillez indiquer à laquelle des Conventions suivantes de la HCCH dans le domaine relatives à la protection des enfants personnes [nom de votre État] est également partie :</p> <p><i>Veillez consulter l'état présent sur le site web de la HCCH pour vérifier si [nom de votre État] a une relation conventionnelle avec votre État</i></p>	<p><input type="checkbox"/> Convention Enlèvement d'enfants de 1980 (veillez préciser la date d'entrée en vigueur en [nom de votre État]) :</p> <p><input type="checkbox"/> Convention Adoption de 1993 (veillez préciser la date à laquelle elle est entrée en vigueur en [nom de votre État]) :</p> <p><input type="checkbox"/> Convention Recouvrement des aliments de 2007 (veillez préciser la date à laquelle elle est entrée en vigueur en [nom de votre État]) :</p> <p><input type="checkbox"/> Protocole Obligations alimentaires de 2007 (veillez préciser la date à laquelle elle est entrée en vigueur en [nom de votre État]) :</p> <p><input type="checkbox"/> Convention Protection des adultes de 2000 (veillez préciser la date d'entrée en vigueur en [nom de votre État]) :</p>
<p>Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]</p>	

11 Autres accords en matière d'enlèvement de protection internationale des enfants

<p>11.1. Votre [nom de votre État] est-il partie à d'autres accords internationaux relatifs à l'enlèvement la protection internationale des enfants ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui (veillez cocher toutes les cases applicables) :</p> <p><input type="checkbox"/> Convention des Nations Unies de 1989 relative aux droits de l'enfant (CNUDE)</p> <p><input type="checkbox"/> Protocole facultatif à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfantCNUDE, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (OPAC)</p> <p><input type="checkbox"/> Protocole facultatif à la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfantCNUDE, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (OPSC)</p> <p><input type="checkbox"/> Protocole facultatif à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfantCNUDE, concernant l'une procédure de présentation de communications (OPIC)</p> <p><input type="checkbox"/> Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (Protocole de Palerme)</p> <p><input type="checkbox"/> Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant</p> <p><input type="checkbox"/> Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote)</p> <p><input type="checkbox"/> Règlement Bruxelles II ter (Règlement (UE) 2019/1111 du Conseil du 25 juin 2019)</p> <p><input type="checkbox"/> Convention interaméricaine du 15 juillet 1989 sur le retour international des mineurs</p> <p><input type="checkbox"/> Conventions bilatérales (veillez préciser):</p> <p><input type="checkbox"/> Mémoires d'accords non contraignants (veillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]</p>	

IV. Mesures **et autres questions** entrant dans le champ de la Convention

12 Responsabilité parentale - droit de garde - droit de visite / d'entretenir un contact

<p>12.1. Quel sont les concepts juridiques qui correspondent à la notion de responsabilité parentale en vertu de la législation de [nom de votre État] ?</p>	
<p>12.2. Quels sont les concepts juridiques qui correspondent à la notion de droit de garde selon la législation de [nom de votre État] et quelle est leur relation avec la notion de responsabilité parentale ?</p>	
<p>12.3. Quelle loi régit la responsabilité parentale et / ou le droit de garde en [nom de votre État] ? <i>Veillez décrire et préciser où la législation en question peut-elle être consultée ou en joindre une copie</i></p>	
<p>En [nom de votre État], la responsabilité parentale peut-elle résulter d'une attribution de plein droit ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<p>12.4. En [nom de votre État], à qui de quelle manière la responsabilité parentale est-elle attribuée de plein droit en [nom de votre État] ? <i>Veillez cocher toutes les cases applicables.</i></p>	<input type="checkbox"/> De plein droit, ce qui inclut le(s) parent(s) légal(aux) de l'enfant dont la filiation est établie de plein droit. En [nom de votre État], il s'agit notamment de : <input type="checkbox"/> la personne qui donne naissance à l'enfant ; <input type="checkbox"/> la (les) personne(s) mariée(s) à la personne qui donne naissance à l'enfant ; <input type="checkbox"/> la (les) partenaire personne(s) associée(s) à de la personne qui donne naissance à l'enfant ; <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) la (les) personne(s) mariée(s) à la personne qui donne naissance à l'enfant. : <input type="checkbox"/> Décision judiciaire <input type="checkbox"/> Décision administrative <input type="checkbox"/> Accord en vigueur <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :
<p>12.5. En [nom de votre État], existe-t-il en [nom de votre État] des exceptions limites ou des conditions empêchant à l'attribution de la responsabilité parentale, de plein droit, à certaines personnes ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) : <input type="checkbox"/> Non
<p>Par quels autres moyens une personne peut-elle acquérir la responsabilité parentale en [nom de votre État] ?</p>	<input type="checkbox"/> Décision judiciaire <input type="checkbox"/> Décision administrative <input type="checkbox"/> Accord en vigueur <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :
<p>12.6. En [nom de votre État], la responsabilité parentale ou son exercice peuvent-ils être délégués ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser comment) : <input type="checkbox"/> Décision judiciaire <input type="checkbox"/> Décision administrative <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : <input type="checkbox"/> Non

<p>12.7. En [nom de votre État], l'attribution de la responsabilité parentale peut-elle être modifiée ou retirée ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser comment) :</p> <p><input type="checkbox"/> Sur décision d'une autorité judiciaire</p> <p><input type="checkbox"/> Sur décision d'une autorité administrative</p> <p><input type="checkbox"/> Cela dépend de la manière dont les droits découlant de la responsabilité parentale ont été acquis (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>12.8. En [nom de votre État], existe-t-il une des limites au nombre de personnes pouvant exercer l'attribution de la responsabilité parentale à l'égard d'un enfant en [nom de votre État] ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Nombre de personnes (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Âge (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Situation matrimoniale/partenariat (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Lien de parenté avec l'enfant (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>12.9. La loi de [nom de votre État] prévoit-elle des conditions pour qu'un accord sur la responsabilité parentale entre en vigueur (par ex., l'enregistrement) ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>12.10. En [nom de votre État], existe-t-il en [nom de votre État] des conditions d'âge pour qu'une ou plusieurs personnes puissent exercer la responsabilité parentale à l'égard d'un enfant ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Âge maximum requis (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Âge minimum requis (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Différence d'âge entre la personne et l'enfant (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>12.11. En [nom de votre État], par quels autres moyens une personne ou une institution peut-elle se voir attribuer le droit de garde ?</p> <p>Voir article 3(b) de la Convention de 1996</p>	<p><input type="checkbox"/> De plein droit (le cas échéant, veuillez préciser à qui cela s'applique) :</p> <p><input type="checkbox"/> Décision judiciaire</p> <p><input type="checkbox"/> Décision administrative</p> <p><input type="checkbox"/> Accord en vigueur</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p>
<p>12.12. En [nom de votre État], l'attribution du droit de garde peut-elle être modifiée ou retirée ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Sur décision d'une autorité judiciaire ou administrative</p> <p><input type="checkbox"/> Par un accord en vigueur</p> <p><input type="checkbox"/> Cela dépend de la manière dont le droit de garde a été acquis (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>12.13. En [nom de votre État], quelles sont les lois qui régissent l'attribution et l'exercice du droit de visite / d'entretenir un contact ?</p> <p><i>Veuillez indiquer où cette législation peut-elle être consultée ou en joindre une copie.</i></p>	
<p>12.14. En [nom de votre État], qui peut faire valoir son droit d'accès de visite / d'entretenir un contact avec l'enfant ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Le parent</p> <p><input type="checkbox"/> Un beau-parent</p> <p><input type="checkbox"/> Un grand-parent</p> <p><input type="checkbox"/> Un autre membre de la famille (veuillez préciser) :</p>

<p><u>Voir les articles 3(b) et 35 de la Convention de 1996.</u> Veuillez cocher toutes les cases applicables.</p>	<p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p>
<p>12.15. <u>En [nom de votre État], p</u>Par quels moyens une personne peut-elle faire valoir son droit <u>d'accès-de visite</u> / d'entretenir un contact ? Veuillez cocher toutes les cases applicables.</p>	<p><input type="checkbox"/> Décision judiciaire <input type="checkbox"/> Décision administrative <input type="checkbox"/> Accord en vigueur <input type="checkbox"/> <u>Cela dépend de la situation de l'enfant (veuillez préciser) :</u> <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser):</p>
<p>12.16. Le droit de visite / d'entretenir un contact <u>peuvent-ils</u> être modifiés ou <u>supprimés-retiré</u> en [nom de votre État] ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui, <u>(veuillez précisez) :</u> <input type="checkbox"/> Sur décision d'une autorité judiciaire ou administrative <input type="checkbox"/> Accord en vigueur¹² <input type="checkbox"/> Cela dépend de la manière dont le droit de visite / d'entretenir un contact a été acquis (veuillez préciser) : <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : <input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]</p>	

13 Droit-Tutelle, et curatelle ou institutions analogues

<p>13.1. <u>Quels sont les concepts juridiques qui correspondent aux notions de tutelle, curatelle ou institutions analogues selon la législation de [nom de votre État] ?</u></p>	<p><u>_____</u></p>
<p>13.2. La tutelle, <u>et la curatelle ou une institution analogue</u> à l'égard d'un enfant sont-elles <u>autorisées-disponibles</u> en [nom de votre État] ? Veuillez cocher toutes les cases applicables.</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui, <u>la tutelle est disponible</u> <input type="checkbox"/> <u>Oui, la curatelle est disponible</u> <input type="checkbox"/> <u>Oui, une institution analogue est disponible</u> <input type="checkbox"/> Non (veuillez passer à la section suivante)</p>
<p>13.3. <u>Les tutelles, curatelles ou institutions analogues confèrent-elles toujours le plein droit de garde de l'enfant en [nom de votre État] ?</u></p>	<p><input type="checkbox"/> <u>Oui (veuillez expliquer) :</u> <input type="checkbox"/> <u>Non (veuillez expliquer) :</u></p>
<p>13.4. En [nom de votre État], quelle loi régit la tutelle et la curatelle ? Veuillez indiquer où cette législation peut-elle être consultée ou en joindre une copie.</p>	<p><u>_____</u></p>
<p>13.5. <u>Comment-De quelle manière</u> la tutelle et la curatelle peuvent-elles être obtenues en [nom de votre État] ? Veuillez cocher toutes les cases applicables.</p>	<p><input type="checkbox"/> Testament établi par les titulaires de la responsabilité parentale <u>*Veuillez préciser les conditions de validité d'un testament en [nom de votre État] :</u> <input type="checkbox"/> Décision judiciaire <input type="checkbox"/> Décision administrative <input type="checkbox"/> Par un accord en vigueur <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p>
<p>13.6. En [nom de votre État], existe-t-il <u>une des limites au nombre de la désignation</u></p>	<p><input type="checkbox"/> Oui, <u>(veuillez préciser) ; -la ou les personnes suivantes peuvent être désignées comme tuteur ou curateur d'un enfant</u></p>

¹² Voir note No 6 ci-dessus.

<p>d'une personnes pouvant être désignées en qualité de tuteur ou de curateur d'un enfant ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Nombre de tuteurs / curateurs (veuillez préciser) : Couples mariés</p> <p><input type="checkbox"/> Âge (veuillez préciser) : Partenaires enregistrés</p> <p><input type="checkbox"/> Situation matrimoniale/partenariat (veuillez préciser) : Hommes célibataires</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes célibataires</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Existe-t-il en [nom de votre État] des conditions d'âge pour les personnes pouvant être désignées comme tuteur ou curateur d'un enfant ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Âge maximum requis (veuillez préciser) : _____</p> <p><input type="checkbox"/> Âge minimum requis (veuillez préciser) : _____</p> <p><input type="checkbox"/> Différence d'âge requis entre le tuteur / curateur et l'enfant (veuillez préciser) : _____</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Existe-t-il en [nom de votre État] d'autres limites ou conditions empêchant certaines personnes d'être désignées comme tuteur ou curateur d'un enfant ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) : _____</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>13.7. En [nom de votre État], la tutelle ou la curatelle peut-elle être modifiée ou supprimée/retirée ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui, si oui dans l'affirmative, veuillez préciser comment</p> <p><input type="checkbox"/> Sur décision d'une autorité judiciaire</p> <p><input type="checkbox"/> Sur décision d'une autorité administrative</p> <p><input type="checkbox"/> Par un accord en vigueur</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]</p>	

14 Mesures / dispositions d'accompagnement

<p>En [nom de votre État], existe-t-il des mesures / dispositions d'accompagnement qui remplacent ou viennent s'ajouter au placement d'un enfant (par ex., l'assistance familiale, le coaching familial, le suivi) ?</p> <p><i>Veuillez cocher toutes les cases applicables et indiquer les mesures / dispositions disponibles.</i></p> <p><i>Le cas échéant, veuillez insérer le lien vers la législation ou en joindre une copie.</i></p>	<p><input type="checkbox"/> Accords volontaires</p> <p><input type="checkbox"/> Mesures d'accompagnement ordonnées par une autorité judiciaire</p> <p><input type="checkbox"/> Mesures d'accompagnement ordonnées par une autorité administrative</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____</p>
<p>Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]</p>	

15 Placement en famille d'accueil, prise en charge par un membre de la famille, kafala, prise en charge dans une institution et mesures éducatives Protection de remplacement pour les enfants

<p>Si un enfant a besoin d'une protection de remplacement en [nom de votre État], quelles sont les options disponibles ?</p> <p><i>Veuillez cocher toutes les cases applicables.</i></p>	<p><input type="checkbox"/> Placement en famille d'accueil</p> <p><input type="checkbox"/> Prise en charge par un membre de la famille</p> <p><input type="checkbox"/> Kafala</p> <p><input type="checkbox"/> Prise en charge dans une institution</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____</p>
--	--

<p>En [nom de votre État], quels sont les cadres normatifs qui s'appliquent à la protection de remplacement pour les enfants ?</p> <p>Veillez indiquer où cette législation peut-elle être consultée ou en joindre une copie.</p>	<p>_____</p>
<p>15.1. En [nom de votre État], <u>comment de quelle manière</u> des accords de prise en charge alternative peuvent-ils être mis en place ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Placement en famille d'accueil</p> <p><input type="checkbox"/> Décision judiciaire</p> <p><input type="checkbox"/> Décision administrative</p> <p><input type="checkbox"/> Par un accord en vigueur</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser):</p> <p><input type="checkbox"/> Prise en charge par un membre de la famille</p> <p><input type="checkbox"/> Décision judiciaire</p> <p><input type="checkbox"/> Décision administrative</p> <p><input type="checkbox"/> Par un accord en vigueur</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser):</p> <p><input type="checkbox"/> Kafala</p> <p><input type="checkbox"/> Décision judiciaire</p> <p><input type="checkbox"/> Décision administrative</p> <p><input type="checkbox"/> Par un accord en vigueur</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser):</p> <p><input type="checkbox"/> Prise en charge dans une institution</p> <p><input type="checkbox"/> Décision judiciaire</p> <p><input type="checkbox"/> Décision administrative</p> <p><input type="checkbox"/> Par un accord en vigueur</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser):</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mesures éducatives</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Décision judiciaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Décision administrative</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Par un accord en vigueur</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser):</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser):</p> <p><input type="checkbox"/> Décision judiciaire</p> <p><input type="checkbox"/> Décision administrative</p> <p><input type="checkbox"/> Par un accord en vigueur</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser):</p>
<p>15.2. En [nom de votre État], <u>comment de quelle manière</u> des accords de prise en charge alternative peuvent-ils être modifiés ou retirés ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Placement en famille d'accueil</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Décision judiciaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Décision administrative</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Par un accord en vigueur</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser):</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Prise en charge par un membre de la famille</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Décision judiciaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Décision administrative</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Par un accord en vigueur</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser):</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Kafala</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Décision judiciaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Décision administrative</p>

	<input type="checkbox"/> Par un accord en vigueur <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser): <input type="checkbox"/> Prise en charge dans une institution <input type="checkbox"/> Décision judiciaire <input type="checkbox"/> Décision administrative <input type="checkbox"/> Par un accord en vigueur <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser): <input type="checkbox"/> Mesures éducatives <input type="checkbox"/> Décision judiciaire <input type="checkbox"/> Décision administrative <input type="checkbox"/> Par un accord en vigueur <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser): <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser): <input type="checkbox"/> Décision judiciaire <input type="checkbox"/> Décision administrative <input type="checkbox"/> Par un accord en vigueur <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser):
<p>15.3. En [nom de votre État], existe-t-il des limites quant à la prise en charge alternative dans certaines circonstances ? (par ex., uniquement à long terme ou à court terme)</p>	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser les circonstances et les limites pertinentes) : <input type="checkbox"/> Non
<p>15.4. Existe-t-il des exigences ou des critères en [nom de votre État] pour qu'une personne soit désignée comme responsable d'un enfant pris en charge par un membre de la famille (par ex., degré de proximité, âge, situation matrimoniale/parténariat, absence de casier judiciaire) ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) : <input type="checkbox"/> Non
<p>15.5. Existe-t-il des exigences ou des critères en [nom de votre État] pour qu'une personne soit désignée comme responsable d'un enfant placé en famille d'accueil (par ex., âge, situation matrimoniale/parténariat, absence de casier judiciaire) ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) : <input type="checkbox"/> Non
<p>15.6. Existe-t-il des exigences ou des critères en [nom de votre État] pour qu'une personne soit désignée comme Kafil d'un enfant (par ex., âge, situation matrimoniale/parténariat, absence de casier judiciaire, confession religieuse) ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) : <input type="checkbox"/> Non
<p>15.7. En [nom de votre État], existe-t-il une entité gouvernementale centralisée ou un organisme agréé chargé de gérer les cas dans lesquels des accords de prise en charge alternative sont impliqués ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser l'entité ou l'organisme et fournir les coordonnées) : <input type="checkbox"/> Non
<p>15.8. Dans les cas d'enfants non accompagnés et séparés ayant besoin d'une prise en charge alternative en [nom de votre État], quelles sont les mesures ou procédures qui sont appliquées après leur arrivée dans votre État ? (par ex., désignation d'un tuteur et placement en famille d'accueil)</p>	

<p>Veillez décrire les étapes et préciser toute législation, tout règlement et / ou tout cadre juridique applicable.</p>	
<p>L'entité gouvernementale ou l'organisme agréé mentionné à la question 20.5 gère-t-il les cas d'enfants non accompagnés et séparés ayant besoin d'une prise en charge alternative et arrivant en [nom de votre État] ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui, la même entité gère tous les cas de prise en charge alternative, y compris ceux impliquant des enfants non accompagnés et séparés (voir les coordonnées à la question 20.5)</p> <p><input type="checkbox"/> Non (veuillez préciser l'entité ou l'organisme et fournir les coordonnées) : _____</p>
<p>Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]</p>	

16 ~~Prise~~ Mesures de protection d'urgence

<p>16.1. <u>Sachant que les mesures énumérées dans cette question ne sont pas exhaustives, veuillez indiquer quelles sont les mesures de protection d'urgence disponibles en [nom de votre État], en cas d'urgence :</u></p> <p><u>Article 11 de la Convention de 1996</u></p> <p>Veillez cocher toutes les cases applicables.</p> <p>Si possible, Veuillez indiquer où cette législation peut-elle être consultée ou en joindre une copie.</p> <p><u>Il est entendu que, dans certains États, les mesures de protection ne sont pas prévues par le droit interne mais sont laissées à la discrétion des autorités compétentes.</u></p>	<p>En ce qui concerne la protection d'urgence de l'enfant contre la violence, les abus, les mauvais traitements et dans les cas d'enlèvement international d'enfants :</p> <p><input type="checkbox"/> Délivrance d'une ordonnance restrictive (veuillez préciser la législation applicable) :</p> <p><input type="checkbox"/> Délivrance d'une ordonnance de placement :</p> <p><input type="checkbox"/> Délivrance d'une <u>ordonnance</u> d'interdiction de sortie du territoire (veuillez préciser la législation applicable) :</p> <p><input type="checkbox"/> Délivrance d'autres types d'ordonnances empêchant certaines actions, par ex., interdisant la délivrance d'un passeport à l'enfant (veuillez préciser la législation applicable) :</p> <p><input type="checkbox"/> Ordonnance de conservation des documents de l'enfant auprès d'une autorité, par ex., le dépôt du passeport auprès de la police (veuillez préciser la législation applicable) :</p> <p><input type="checkbox"/> Délivrance d'une ordonnance suspendant temporairement l'exercice de l'autorité parentale et / ou du droit de garde et / ou du droit de visite / d'entretenir un contact (veuillez préciser la législation applicable) :</p> <p><input type="checkbox"/> Délivrance d'une ordonnance de protection à l'encontre de la personne qui est principalement responsable de l'enfant (veuillez préciser la législation applicable) :</p> <p><input type="checkbox"/> Établissement d'un contact sous surveillance (veuillez préciser la législation applicable) :</p> <p><input type="checkbox"/> Hébergement des victimes de violences domestiques et familiales (veuillez préciser la législation applicable) :</p> <p><input type="checkbox"/> Premiers secours psychologiques pour l'enfant et les membres de sa famille (veuillez préciser la législation applicable) :</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser la mesure et la législation applicable) :</p> <p>En ce qui concerne les besoins socio-économiques urgents de l'enfant :</p> <p><input type="checkbox"/> Délivrance d'une aide financière provisoire à l'enfant (veuillez préciser la législation applicable) :</p> <p><input type="checkbox"/> Délivrance d'une ordonnance d'intégration dans les systèmes d'éducation nationale et de scolarisation (veuillez préciser la législation applicable) :</p> <p><input type="checkbox"/> Délivrance d'une ordonnance demandant un soutien et un suivi par les services sociaux (veuillez préciser la législation applicable) :</p> <p><input type="checkbox"/> Soutien psychologique et autre type de soutien professionnel (veuillez préciser la législation applicable) :</p>
---	---

	<input type="checkbox"/> Organisation de procédures pour la réunification familiale, sous réserve de l'obtention des documents d'immigration pertinents (veuillez préciser la législation applicable) : <input type="checkbox"/> Désignation d'un tuteur temporaire (veuillez préciser la législation applicable) : <input type="checkbox"/> Mise en place d'une prise en charge alternative (par ex., placement en famille d'accueil ou prise en charge dans une institution) (veuillez préciser la législation applicable) : <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser la mesure et la législation applicable) : En ce qui concerne les besoins urgents de l'enfant dans le cadre d'une procédure judiciaire ou administrative : <input type="checkbox"/> Désignation d'un tuteur <i>ad hoc</i> (veuillez préciser la législation applicable) : <input type="checkbox"/> Ordonnance relative à la fourniture d'une aide juridictionnelle et d'une assistance juridique (veuillez préciser la législation applicable) : <input type="checkbox"/> Désignation d'un représentant distinct pour l'enfant, tel qu'un avocat indépendant des enfants, par ex., en cas de conflit d'intérêts (veuillez préciser la législation applicable) : <input type="checkbox"/> Désignation d'un interprète (veuillez préciser la législation applicable) : <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser la mesure et la législation applicable) : Autres besoins urgents : <input type="checkbox"/> Organisation d'un traitement médical d'urgence (veuillez préciser la législation applicable) : <input type="checkbox"/> Ordonnance visant à protéger l'image et le droit à la vie privée de l'enfant (veuillez préciser la législation applicable) : <input type="checkbox"/> Administration des biens de l'enfant, par ex. pour protéger des biens en danger de dépérissements appartenant à l'enfant ou pour couvrir des dépenses urgentes (veuillez préciser la législation applicable) : <input type="checkbox"/> Délivrance d'une ordonnance d'immobilisation préventive des biens appartenant à l'enfant (veuillez préciser la législation applicable) : <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser la mesure et la législation applicable) :
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

V. Compétence (art. 5 à 14)

17 Autorités judiciaires

<p>Veillez indiquer les autorités en [nom de votre État] qui sont compétentes pour connaître de matières relevant du champ d'application de la Convention :</p> <p><i>Veillez cocher toutes les cases applicables.</i></p> <p>Veillez indiquer-insérer les liens vers les lois et règles les plus pertinentes qui régissent les questions procédurales pour la protection des enfants dans votre État ou en joindre une copie.</p>	<input type="checkbox"/> Juridictions ayant unede compétence générale Lois et règles de procédure applicables : <input type="checkbox"/> Juridictions en matière familiale Lois et règles de procédure applicables : <input type="checkbox"/> Autres j uridictions spécialisées (veuillez préciser) : Lois et règles de procédure applicables : <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : Lois et règles de procédure applicables :
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

18 Transfert de compétence (art. 8 et 9)

Voir la question 3 ci-dessus pour les coordonnées de l'autorité désignée, le cas échéant.	
<p>18.1 Quels procédures ou mécanismes internes la loi de [nom de votre État] prévoit-elle aux fins du transfert ou de l'acceptation de la compétence en vertu des articles 8 et 9 de la Convention ?</p> <p><i>Veillez, le cas échéant, insérer <u>un-le lien hypertexte</u> vers la loi en question dans l'espace prévu à cet effet ou en joindre une copie.</i></p>	<p><input type="checkbox"/> Règles législatives</p> <p><input type="checkbox"/> Jurisprudence</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p> <p><i>Veillez indiquer les conditions dans lesquelles un transfert ou une acceptation de compétence peut intervenir :</i></p>
<p>18.2 [Nom de votre État] a-t-il désigné une autorité pour la transmission et la réception des demandes aux fins d'un transfert de compétence en vertu des articles 8 et 9, conformément à l'article 44 ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez vous assurer d'avoir répondu à la question 3 ci-dessus) :</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>18.3 Si vous avez répondu non à la question précédente, l'Autorité centrale intervient-elle dans la transmission et la réception des demandes aux fins d'un transfert de compétence en vertu de l'article 8 en [nom de votre État] ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><i>Veillez préciser ce rôle :</i></p> <p><input type="checkbox"/> Non, les autorités compétentes communiquent directement entre elles</p>
<p>18.4 La loi de [nom de votre État] prescrit-elle l'utilisation d'un formulaire modèle spécifique aux fins des transferts ou des acceptations de compétence en vertu des articles 8 et 9 ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]</p>	

19 Divorce ou séparation de corps des parents

<p>Veillez indiquer les autorités de [nom de votre État] qui sont compétentes pour statuer sur une demande de divorce ou de séparation de corps ou pour donner effet à une convention de divorce :</p> <p>Article 10 de la Convention de 1996</p> <p><i>Veillez cocher toutes les cases applicables.</i></p> <p><i>Veillez <u>indiquer-insérer les liens</u> vers les lois et règles régissant les questions procédurales pour la protection des enfants dans votre État ou en joindre une copie.</i></p>	<p><input type="checkbox"/> Juridictions <u>ayant unede</u> compétence générale</p> <p>Lois et règles de procédure applicables :</p> <p><input type="checkbox"/> Juridictions en matière familiale</p> <p>Lois et règles de procédure applicables :</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Autres j</u>uridictions spécialisées (veuillez préciser) :</p> <p>Lois et règles de procédure applicables :</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p> <p>Lois et règles de procédure applicables :</p>
<p>Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]</p>	

VI. Informations relatives aux tribunaux et aux procédures judiciaires

20 Informations générales

<p>Existe-t-il une législation, une réglementation, <u>des décisions de justice ou des règles de procédure civile</u> ou un autre cadre normatif spécifiques en [nom de votre État] qui prévoient des aspects procéduraux pour les affaires relevant du champ d'application de la Convention ?</p>	
--	--

Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]

21 Assistance juridique et aide juridictionnelle¹³

<p>21.1. En [nom de votre État], la représentation juridique est-elle obligatoire dans les procédures relevant <u>du champ</u> de la Convention <u>Protection des enfants</u> de 1996 <u>sur la protection des enfants</u> ?</p>	<p> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non, mais recommandée <input type="checkbox"/> Cela dépend des circonstances (veuillez préciser) : </p>
<p>21.2. [Nom de votre État] fournit-il une assistance juridique / aide juridictionnelle gratuite ou à tarif réduit pour les catégories suivantes ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les types de coûts couverts.</p> <p><i>Dans l'espace réservé à chaque catégorie, veuillez préciser qui peut demander une telle assistance juridique / aide juridictionnelle.</i></p> <p><i>Veuillez insérer le lien vers les lois, règles ou procédures pertinentes en vigueur en [nom de votre État] ou en joindre une copie.</i></p>	<p>Divorce</p> <p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Médiation <input type="checkbox"/> Traduction <input type="checkbox"/> Interprètes <input type="checkbox"/> Notification d'actes <input type="checkbox"/> Frais liés à la localisation de l'enfant <input type="checkbox"/> Frais de justice <input type="checkbox"/> Frais de déplacement de l'enfant <input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser) : <p><input type="checkbox"/> Non</p> <p>Protection de l'enfant</p> <p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Médiation <input type="checkbox"/> Traduction <input type="checkbox"/> Interprètes <input type="checkbox"/> Notification d'actes <input type="checkbox"/> Frais liés à la localisation de l'enfant <input type="checkbox"/> Frais de justice <input type="checkbox"/> Frais de déplacement de l'enfant <input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser) : <p><input type="checkbox"/> Non</p> <p>Droit de garde de l'enfant</p> <p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Médiation <input type="checkbox"/> Traduction <input type="checkbox"/> Interprètes <input type="checkbox"/> Notification d'actes <input type="checkbox"/> Frais liés à la localisation de l'enfant <input type="checkbox"/> Frais de justice <input type="checkbox"/> Frais de déplacement de l'enfant <input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser) :

¹³ L'assistance juridique et l'aide juridictionnelle peuvent comprendre, le cas échéant, des conseils juridiques, une assistance pour saisir une autorité, une représentation juridique et l'exonération des frais de procédure.

Non

Droit de visite / d'entretenir un contact

Oui (veuillez préciser) :

Médiation

Traduction

Interprètes

Notification d'actes

Frais liés à la localisation de l'enfant

Frais de justice

Frais de déplacement de l'enfant

Autres (veuillez préciser) :

Non

Placement

Oui (veuillez préciser) :

Médiation

Traduction

Interprètes

Notification d'actes

Frais liés à la localisation de l'enfant

Frais de justice

Frais de déplacement de l'enfant

Autres (veuillez préciser) :

Non

Reconnaissance et exécution

Oui (veuillez préciser) :

Médiation

Traduction

Interprètes

Notification d'actes

Frais liés à la localisation de l'enfant

Frais de justice

Frais de déplacement de l'enfant

Autres (veuillez préciser) :

Non

Autre (veuillez préciser) :

Médiation

Traduction

Interprètes

Notification d'actes

Frais liés à la localisation de l'enfant

	<input type="checkbox"/> Frais de justice <input type="checkbox"/> Frais de déplacement de l'enfant <input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser) :
<p>21.3. Veuillez donner des précisions sur l'assistance juridique ou l'aide juridictionnelle fournie en [nom de votre État] pour les catégories suivantes (y compris l'offre de services de médiation, de traduction et d'interprétation, ainsi que la prise en charge des frais de notification des actes, des frais de justice, des frais de déplacement de l'enfant et des frais liés à la localisation de l'enfant) :</p> <p><i>Veuillez insérer le lien vers les lois, règles ou procédures pertinentes en vigueur en [nom de votre État] ou en joindre une copie.</i></p>	<p>Divorce : _____</p> <p>Protection de l'enfant : _____</p> <p>Droit de garde de l'enfant : _____</p> <p>Droit de visite / d'entretenir un contact : _____</p> <p>Placement : _____</p> <p>Reconnaissance et exécution : _____</p> <p>Autre (veuillez préciser) : _____</p>
<p>Les réponses de [nom de votre État] dans cette section sont-elles les mêmes que celles du Profil d'État en vertu de la Convention Enlèvement d'enfants de 1980 (point 15) ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui. Passez à la question 27. <input type="checkbox"/> Non
<p>En [nom de votre État], une assistance juridique complète ou partielle est-elle disponible au demandeur dans le cadre d'une procédure engagée au titre de la Convention ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui, l'assistance juridique complète <input type="checkbox"/> Oui, l'assistance juridique partielle <input type="checkbox"/> Non
<p>En [nom de votre État], le demandeur doit-il compléter une formule de demande pour obtenir l'assistance juridique complète ou partielle ?</p>	<input type="checkbox"/> Oui Veuillez préciser où les formules de demande peuvent-elles être obtenues (par ex., site web) ou en joindre une copie : _____ <input type="checkbox"/> Non
<p>Veuillez indiquer les critères retenus pour accorder l'assistance juridique complète ou partielle en [nom de votre État] :</p> <p><i>Veuillez préciser lorsque c'est nécessaire</i></p>	<input type="checkbox"/> Revenus du demandeur _____ <input type="checkbox"/> Biens du demandeur _____ <input type="checkbox"/> État de résidence du demandeur _____ <input type="checkbox"/> Probabilité que le demandeur obtienne gain de cause _____ <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____
<p>En [nom de votre État], quels sont les frais couverts par l'assistance juridique complète ou partielle ?</p> <p><i>Veuillez préciser lorsque c'est nécessaire</i></p>	<input type="checkbox"/> Médiation <input type="checkbox"/> Traduction <input type="checkbox"/> Interprétation <input type="checkbox"/> Notification des actes <input type="checkbox"/> Frais associés à la localisation de l'enfant <input type="checkbox"/> Frais de justice <input type="checkbox"/> Frais de transport de l'enfant <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____
<p>Veuillez indiquer les frais couverts par l'Autorité centrale, le cas échéant, en [nom de votre État] :</p>	<input type="checkbox"/> Médiation <input type="checkbox"/> Traduction <input type="checkbox"/> Interprétation <input type="checkbox"/> Notification des actes <input type="checkbox"/> Frais associés à la localisation de l'enfant

	<input type="checkbox"/> Frais de justice <input type="checkbox"/> Frais de transport de l'enfant <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser): _____
En [nom de votre État], une assistance juridique complète ou partielle est-elle disponible au demandeur en cas de recours en appel contre une décision ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, l'assistance juridique complète <input type="checkbox"/> Oui, l'assistance juridique partielle <input type="checkbox"/> Cela repose sur l'évaluation du fond de l'affaire et/ou des moyens financiers de la personne concernée (veuillez préciser): _____
En [nom de votre État], une nouvelle demande pour obtenir l'assistance juridique complète ou partielle est-elle exigée en cas de recours en appel ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

22 Procédure

22.1 Les documents soumis aux autorités compétentes doivent-ils être traduits dans la ou les langues officielle(s) de [nom de votre État] ?	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez signaler qui est responsable de l'organisation et des coûts de traduction) : <input type="checkbox"/> Non
22.2 En [nom de votre État], les parties sont-elles toutes généralement tenues de prendre part à la procédure ?	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser dans quelles circonstances) : <input type="checkbox"/> Non, mais cela est conseillé <input type="checkbox"/> Non
22.3 En [nom de votre État], des moyens sont-ils mis à la disposition des parties pour leur permettre de prendre part, à partir de l'étranger, à la procédure ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Par vidéo-conférence <input type="checkbox"/> Par téléphone <input type="checkbox"/> Par le biais d'un représentant juridique/légal <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Non
22.4 En [nom de votre État], une interprétation simultanée est-elle disponible pendant les procédures, lorsque c'est nécessaire ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Cela dépend des circonstances (veuillez préciser) : _____
En [nom de votre État], qui est en charge des coûts liés à la mise à disposition des moyens permettant aux parties de prendre part, à partir de l'étranger, à la procédure ?	<input type="checkbox"/> La partie à l'étranger <input type="checkbox"/> Le demandeur <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale requérante <input type="checkbox"/> L'Autorité centrale requise <input type="checkbox"/> L'autorité compétente <input type="checkbox"/> Cela dépend du moyen utilisé (veuillez préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____
Des dispositions particulières en matière d'immigration peuvent-elles être envisagées de manière à permettre aux parties de prendre part en personne à la procédure si elles le souhaitent ?	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Non
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

23 Déménagement

[Nom de votre État] prévoit-il des procédures spécifiques en ce qui concerne le déménagement international des familles ?	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser la législation applicable et les dispositions pertinentes) : <input type="checkbox"/> Non
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

24 Participation de l'enfant

En [nom de votre État], l'enfant a-t-il la possibilité d'être entendu dans le cadre de l'ensemble des procédures engagées en vertu de la Convention ?	<input type="checkbox"/> Oui, dans toutes les situations (veuillez préciser la législation applicable et les dispositions pertinentes) : _____ <input type="checkbox"/> Cela dépend de chaque situation (veuillez préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Non
24.1 Veuillez indiquer les règles, procédures et directives en vigueur en [nom de votre État] pour l'audition de l'enfant au cours d'une procédure judiciaire ou administrative engagée devant une autorité compétente.	_____
24.2 En [nom de votre État], comment l'enfant est-il entendu dans le cadre des procédures engagées en [nom de votre État] en vertu de la Convention ? Veuillez cocher toutes les cases applicables. Veuillez insérer le lien vers les lois, règles ou procédures pertinentes en vigueur en [nom de votre État] ou en joindre une copie.	<input type="checkbox"/> Entretien en personne avec le juge _____ <input type="checkbox"/> Rapport préparé pour le tribunal par un expert indépendant _____ <input type="checkbox"/> Le représentant légal de l'enfant _____ <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____
24.3 En [nom de votre État], les autorités compétentes peuvent-elles nommer un représentant légal distinct (tuteur ad hoc) pour défendre les intérêts de l'enfant ?	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser dans quelles circonstances) : _____ <input type="checkbox"/> Non
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

25 Recours en appel

25.1 Veuillez indiquer s'il existe-t-il en [nom de votre État] des restrictions quant à la possibilité d'engager une procédure de recours en appel d'une décision dans concernant un type particulier d'une affaire où-pour laquelle la Convention s'applique ?	<p>Divorce</p> <input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Non
	<p>Protection de l'enfant</p> <input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Non
	<p>Droit de garde de l'enfant</p> <input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Non
	<p>Droit de visite / d'entretenir un contact</p> <input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Non

	<p>Placement</p> <p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p> <p>Reconnaissance et exécution</p> <p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p> <p>Autre (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
25.2 En [nom de votre État], les décisions peuvent-elles être suspendues le temps d'une procédure de recours en appel ?	<p><input type="checkbox"/> Oui, elles sont automatiquement suspendues le temps d'une procédure de recours en appel</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, elles peuvent être suspendues le temps d'une procédure de recours en appel, à la demande de l'une ou l'autre partie</p> <p><input type="checkbox"/> Oui, elles peuvent être suspendues le temps d'une procédure de recours en appel, à la demande de l'une ou l'autre partie et sur décision du juge ou d'une autorité</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
25.3 Les règles applicables à la participation de l'enfant à la procédure en général sont-elles également applicables aux recours en appel ?	<p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non (veuillez préciser les différences entre les juridictions d'appel) :</p>
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

VII. Loi applicable (art. 15 à 22) Systèmes de droit ou ensembles de règles multiples

26 Systèmes juridiques ou ensembles de règles multiples Unités territoriales (art. 47 et 48)

Collectivités territoriales (arts 47-48)	
26.1 [Nom de votre État] dispose-t-il de deux ou plusieurs systèmes de droit ou ensembles de règles ayant trait aux questions régies par la Convention de 1996 qui s'appliquent dans des unités territoriales différentes ?	<p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
26.2 Si vous avez répondu oui à la question précédente, quelles sont les matières applicables à l'ensemble du territoire de [nom de votre État] ?	<p><input type="checkbox"/> Règles régissant la responsabilité parentale</p> <p><input type="checkbox"/> Règles régissant le droit de garde</p> <p><input type="checkbox"/> Règles régissant le droit de visite</p> <p><input type="checkbox"/> Règles régissant le divorce</p> <p><input type="checkbox"/> Règles régissant la tutelle ou la curatelle d'un enfant</p> <p><input type="checkbox"/> Règles régissant les mesures / dispositions d'accompagnement</p> <p><input type="checkbox"/> Règles régissant la mise en place d'une prise en charge dans une institution, d'un placement en famille d'accueil et d'une kafala</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p>
26.3 Si vous avez répondu oui à la question et dessus 26.1, quelles sont les questions relevant de la Convention qui sont soumises à plusieurs systèmes de droit ou ensembles de règles dans les	<p><input type="checkbox"/> Règles régissant la responsabilité parentale</p> <p><input type="checkbox"/> Règles régissant le droit de garde</p> <p><input type="checkbox"/> Règles régissant le droit de visite</p> <p><input type="checkbox"/> Règles régissant le divorce</p>

<p>différentes unités territoriales de [nom de votre État] ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Règles régissant la tutelle ou la curatelle d'un enfant</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Règles régissant les mesures / dispositions d'accompagnement</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Règles régissant la mise en place d'un placement en famille d'accueil</p> <p><input type="checkbox"/> Règles régissant la mise en place d'une prise en charge dans une institution, d'un placement en famille d'accueil et d'une kafala</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Règles régissant la mise en place des régimes de kafala</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p>
<p>Veuillez préciser quels sont les différents systèmes de droit ou ensembles de règles qui s'appliquent dans telle ou telle unité territoriale en [nom de votre État].</p>	<p>_____</p>
<p>26.4 Si [nom de votre État] comprend deux unités territoriales ou plus, y a-t-il des lois en [nom de votre État] qui prévoient ou régissent la désignation d'une unité territoriale ?</p> <p>Voir article 48</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p>Veuillez expliquer brièvement en quoi consistent ces règles :</p> <p>Si possible, veuillez indiquer insérer les liens vers les lois ou règles applicables ou en joindre une copie :</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>

27 Différentes catégories différentes de personnes (art. 49)

Catégories différentes de personnes (art. 49)	
27.1 [Nom de votre État] dispose-t-il de deux ou plusieurs systèmes de droit ou ensembles de règles ayant trait aux questions régies par la Convention de 1996 qui s'appliquent à des catégories différentes de personnes ?	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) : <input type="checkbox"/> Non
27.2 Si vous avez répondu oui à la question ci-dessus, quelles sont les questions relevant de la Convention qui sont soumises à plusieurs systèmes de droit ou ensembles de règles qui s'appliquent à différentes catégories de personnes en [nom de votre État] ?	<input type="checkbox"/> Règles régissant la responsabilité parentale <input type="checkbox"/> Règles régissant le droit de garde <input type="checkbox"/> Règles régissant le droit de visite <input type="checkbox"/> Règles régissant la tutelle ou la curatelle d'un enfant <input type="checkbox"/> Règles régissant les mesures / dispositions d'accompagnement <input type="checkbox"/> Règles régissant la mise en place d'un placement en famille d'accueil <input type="checkbox"/> Règles régissant la mise en place d'une prise en charge dans une institution, d'un placement en famille d'accueil et d'une kafala <input type="checkbox"/> Règles régissant la mise en place des régimes de kafala <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser):
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

Application de la loi d'un autre État

<p>32.1 Dans l'exercice de leur compétence en vertu de la Convention, les autorités de [nom de votre État] peuvent-elles appliquer ou prendre en considération la loi d'un autre État avec lequel l'enfant a un lien étroit ?</p> <p>Article 15(2) de la Convention de 1996</p>	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Non
<p>32.2 Dans quels cas les autorités de [nom de votre État] refuseraient-elles d'appliquer la loi applicable en vertu de la Convention, au motif que cette application serait manifestement contraire à son ordre public ?</p> <p>Article 22 de la Convention de 1996</p>	_____
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

VIII. Reconnaissance et exécution (art. 23 à 28 et 55)

28 Reconnaissance

28.1. [Nom de votre État] se réserve-t-il le droit de ne pas reconnaître une responsabilité parentale ou des mesures parentales, dans la mesure où celles-ci sont incompatibles avec toute mesure prise par les autorités compétentes de votre État, en ce qui concerne les biens d'un enfant situés sur le territoire de votre État ?	<input type="checkbox"/> Oui Veuillez expliquer si cette réserve est limitée à certaines catégories de biens et, dans l'affirmative, lesquelles : <input type="checkbox"/> Non
--	--

Article 55(1)(b) de la Convention de 1996	
<p>28.2. Quelle est la procédure prévue en [nom de votre État] pour le refus de reconnaître une mesure de protection prise par les autorités compétentes d'une Partie contractante ?</p> <p>Article 23(2) de la Convention de 1996</p>	
<p>28.3. En [nom de votre État], de quelle nature est la procédure pour la reconnaissance ou la non-reconnaissance d'une mesure prise en vertu de l'article 24 ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Procédure administrative (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Procédure judiciaire (veuillez préciser) :</p> <p><i>Veuillez si possible insérer un lien hypertexte vers la loi, les directives ou les protocoles applicables ou en joindre une copie :</i></p> <p><i>Veuillez indiquer les coordonnées de l'autorité chargée de la procédure pour la reconnaissance ou la non-reconnaissance d'une mesure prise en vertu de l'article 24 :</i></p> <p>Nom de l'autorité¹⁴ :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Télécopie :</p> <p>Adresse électronique :</p> <p>Site web :</p>
<p>Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]</p>	

29 Exécution

<p>29.1. [Nom de votre État] a-t-il mis en place une procédure spécifique (simple et rapide) pour l'exequatur ou l'enregistrement aux fins de l'exécution d'une mesure prise dans une autre Partie contractante ?</p> <p>Article 26(2) de la Convention de 1996</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><i>Veuillez si possible insérer un lien hypertexte vers la loi, les directives ou les protocoles applicables ou en joindre une copie :</i></p>
<p>29.2. Conformément à l'obligation prévue à l'article 26 d'appliquer une procédure simple et rapide pour l'exequatur. Veuillez décrire la procédure suivie en [nom de votre État] pour l'exequatur ou l'enregistrement aux fins de l'exécution d'une mesure prise dans une autre Partie contractante.</p> <p>Article 26(2) de la Convention de 1996</p>	<p>Veuillez indiquer en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les informations nécessaires en [nom de votre État] pour enregistrer ou traiter une décision aux fins d'exécution : • La nature de la procédure : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Administrative (veuillez préciser) : <input type="checkbox"/> Judiciaire (veuillez préciser) : <input type="checkbox"/> Judiciaire et administrative (veuillez préciser) : • L'autorité qui déclare exécutoire ou enregistre aux fins de l'exécution une mesure de protection prise dans une autre Partie contractante : • Si la loi de [nom de votre État] prévoit un délai précis pour l'instruction des demandes d'exequatur ou d'enregistrement d'une mesure aux fins de l'exécution afin de garantir la rapidité de la procédure : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Oui <i>Veuillez si possible indiquer le nombre de jours, de semaines ou de mois prévu par la loi en [nom de votre État] :</i> <p><i>Veuillez si possible insérer un lien hypertexte vers la législation en question dans l'espace prévu à cet effet à côté de chaque entrée ou en joindre une copie :</i></p>

¹⁴ Cette section sera extensible afin de permettre l'insertion d'autres autorités.

	<p><input type="checkbox"/> Non</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si une représentation en justice est requise <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) : <input type="checkbox"/> Non • S'il est possible que le demandeur introduise une demande sans en informer l'autre partie cette procédure peut être unilatérale ou s'il doit y avoir d'autres parties à l'action que le requérant <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Oui La procédure peut être unilatérale <input type="checkbox"/> Non La procédure requiert d'autres parties à l'action que le requérant • S'il est possible de faire appel de l'exequatur ou de l'enregistrement aux fins de l'exécution <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Oui, un recours est possible <p>Veuillez préciser le délai prévu en [nom de votre État] pour la résolution des recours concernant l'exequatur ou l'enregistrement d'une mesure aux fins de l'exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Moins d'une semaine <input type="checkbox"/> Un mois <input type="checkbox"/> Trois mois <input type="checkbox"/> Un an <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser): <input type="checkbox"/> Non, aucun recours n'est possible • Toute autre mesure prise en [nom de votre État] afin de garantir une procédure simple et rapide :
<p>29.3. En [nom de votre État], quelle est la procédure à suivre pour introduire une procédure d'exécution ?</p>	<p><input type="checkbox"/> L'Autorité centrale doit demander l'exécution. Veuillez décrire comment cette procédure est engagée :</p> <p><input type="checkbox"/> Le demandeur doit solliciter l'exécution. Veuillez décrire comment cette procédure est engagée :</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p>
<p>29.4. Des documents peuvent-ils être transmis par voie électronique en [nom de votre État] aux fins d'exécution ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p> <p>Veuillez fournir toute demande spécifique :</p>
<p>29.5. Le cas échéant, quelles sont les mesures coercitives disponibles en [nom de votre État] pour exécuter une mesure ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Intervention des pouvoirs publics (par ex., police, aide sociale)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Outrage au tribunal Accusations pénales</p> <p><input type="checkbox"/> Soustraction de l'enfant à la partie qui refuse de coopérer</p> <p><input type="checkbox"/> Peine d'emprisonnement</p> <p><input type="checkbox"/> Amendes</p> <p><input type="checkbox"/> Décision de placement de l'enfant sous surveillance</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p>
<p>29.6. En règle générale, qui est chargé d'exercer la supervision du processus d'exécution en [nom de votre État] ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Le demandeur</p> <p><input type="checkbox"/> L'Autorité centrale</p> <p><input type="checkbox"/> Le ministère public</p> <p><input type="checkbox"/> Le tribunal / l'autorité administrative</p> <p><input type="checkbox"/> La police</p> <p><input type="checkbox"/> Aucun organisme n'a la responsabilité générale</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p>
<p>Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]</p>	

IX. Coopération (art. 29 à 39 **et 42**)

30 Informations générales

<p>30.1 L'Autorité centrale utilise-t-elle un formulaire modèle pour les demandes relevant de la Convention¹⁵ ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez fournir-insérer le lien permettant de le consulter ou joignez-en une copie-exemplaire):</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>30.2 Quelle autorité, entité ou ministère est responsable de la préparation des rapports sur la situation de l'enfant ? Article 32 de la Convention de 1996</p>	
<p>30.3 [Nom de votre État] a-t-il déclaré que les demandes d'informations relatives à la protection de l'enfant ne peuvent être acheminées aux autorités de votre État que par l'intermédiaire de l'Autorité centrale ? Article 34(1) de la Convention de 1996</p>	
<p>30.4 Veuillez indiquer comment [nom de votre État] assure la confidentialité de toutes les informations transmises dans les affaires relevant du champ d'application de la Convention (c. à d., règles, procédures ou protocoles particuliers): Article 42 de la Convention de 1996 Veuillez fournir des liens ou des pièces jointes vers les lois et / ou règles et / ou protocoles pertinents ou en joindre une copie.</p>	
<p>30.5 Veuillez indiquer comment [nom de votre État] traite les situations où un enfant est exposé à un grave danger (c. à d., règles, procédures ou protocoles particuliers): Article 36 de la Convention de 1996 Veuillez fournir des liens ou des pièces jointes vers les lois et / ou règles et / ou protocoles pertinents ou en joindre une copie.</p>	
<p>Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]</p>	

31 Placement et recueil à l'étranger (art. 33)

<p>Voir la question 4 ci-dessus pour les coordonnées de l'autorité désignée, le cas échéant.</p>	
<p>31.1 [Nom de votre État] dispose-t-il de procédures ou de protocoles pour traiter le mécanisme de consultation prévu à l'article 33 pour le placement d'enfants à l'étranger ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser et fournir-insérer le lien permettant de les consulter ou joignez-en une copie-exemplaire) :</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>31.2 Un formulaire modèle est-il utilisé pour les demandes faites en application de l'article 33 dans [nom de votre État] ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser et fournir-insérer le lien permettant de les consulter ou joignez-en une copie-exemplaire) :</p>

¹⁵ Conformément à la Conclusion & Recommandation No 41 de la Septième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique des Conventions Enlèvement d'enfants de 1980 et Protection des enfants de 1996, le Bureau Permanent met en place un formulaire modèle de demande de coopération qui sera présenté pour consultation aux Parties contractantes intéressées en vue d'être discuté lors de la Huitième réunion de la Commission spéciale.

	<input type="checkbox"/> Non
31.3 Veuillez décrire brièvement la procédure suivie par l'Autorité centrale ou une autre autorité compétente en [nom de votre État] pour organiser le placement transfrontière d'un enfant.	Si l'autorité compétente [nom de votre État] envisage le placement ou la proposition de placement de l'enfant dans une autre Partie contractante : Si l'autorité compétente de [nom de votre État] est consultée sur le placement ou la proposition de placement d'un enfant dans votre État :
31.4 Veuillez indiquer toute autre autorité de [nom de votre État] qui serait chargée, en collaboration avec l'autorité désignée en vertu de la Convention, d'évaluer l'intérêt supérieur de l'enfant lorsqu'un placement ou une prise en charge à l'étranger est envisagé :	
Un formulaire modèle est-il utilisé pour les demandes faites en application de l'article 33 dans [nom de votre État] ?	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser et fournir le lien permettant de les consulter ou joignez en un exemplaire) : _____ <input type="checkbox"/> Non
31.5 Les demandes faites en application de l'article 33 engendrent-elles des coûts en [nom de votre État] ?	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser le type de coûts à qui ils sont imputés) : _____ <input type="checkbox"/> Non
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

32 Localisation d'un enfant (art. 30)

32.1 Comment l'Autorité centrale de [nom de votre État], sur demande d'une autorité compétente d'une autre Partie contractante, aide-t-elle à localiser un enfant lorsqu'il paraît que celui-ci est présent sur le territoire de [nom de votre État] et a besoin de protection ? Article 31(c) de la Convention de 1996	<input type="checkbox"/> L'assistance est fournie directement Veuillez préciser la procédure : <input type="checkbox"/> L'assistance est fournie par l'entremise d'autorités publiques Veuillez préciser la procédure : <input type="checkbox"/> L'assistance est fournie par l'entremise d'autres organismes Veuillez indiquer de quel organisme il s'agit et décrire la procédure :
32.2 Quelle preuve ou information qui montre que l'enfant est présent sur le territoire de l'État et a besoin d'une protection est exigée pour entamer les démarches consistant à localiser l'enfant ?	<input type="checkbox"/> Preuve que l'enfant est entré dans votre État (par ex. la preuve que l'enfant a pris l'avion à destination de votre État) <input type="checkbox"/> Information du demandeur / de l'autorité requérante expliquant pourquoi il / elle estime que l'enfant se trouve dans votre État <input type="checkbox"/> Aucune information ou preuve n'est exigée ; les recherches peuvent débuter sur demande <input type="checkbox"/> Autre (veuillez expliquer):
32.3 Dans En [nom de votre État], quelles sont les ressources d'informations sont disponibles pour localiser un enfant présent sur le territoire de [nom de votre État] ? Veuillez indiquer dans l'espace réservé à cet effet les coûts à la charge du demandeur ou toute autre information utile	<input type="checkbox"/> (1) Services de localisation privés : <input type="checkbox"/> (2) Registre de la population : <input type="checkbox"/> (3) Registre des travailleurs : <input type="checkbox"/> (4) Informations conservées par d'autres services publics (par ex. immigration, services sociaux) : <input type="checkbox"/> (5) Police : <input type="checkbox"/> (6) INTERPOL : <input type="checkbox"/> (7) EUROPOL ¹⁶ :

¹⁶ Le texte original du Profil d'État en vertu de la Convention Enlèvement d'enfants de 1980 ne comprenait pas « Europol ». Le Bureau Permanent suggère que l'inclusion soit transposée, le cas échéant, lors de l'examen du texte du Profil d'État de la Convention de 1980.

	<input type="checkbox"/> (8) Autre (veuillez préciser) :
<p>32.4 Veuillez indiquer qui est chargé de contacter / de faire usage / d'organiser les mesures / ressources énumérées à la question ci-dessus en indiquant celles-les numéros correspondantes en regard de la personne ou de l'autorité compétente responsable :</p> <p>Par ex., l'Autorité centrale : 2,3 Le représentant du demandeur : 7</p>	<p><input type="checkbox"/> L'Autorité centrale :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Une autorité compétente Le demandeur :</p> <p><input type="checkbox"/> Le(s) représentant(s) de la (des) partie(s) du demandeur :</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p>
<p>Veuillez indiquer quelles mesures, parmi celles énumérées ci-dessus, nécessitent une décision rendue par une autorité compétente :</p>	<p>_____</p>
<p>Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]</p>	

X. Médiation et autres modes alternatifs de règlement des différends (ARD)

33 Médiation familiale

<p>33.1 Comment l'Autorité centrale de [nom de votre État] facilite-t-elle les ententes à l'amiable sur la protection de la personne ou des biens de l'enfant dans les situations où la Convention s'applique ?</p> <p><u>Veuillez cocher toutes les cases applicables.</u></p> <p>Article 31(b) de la Convention de 1996</p>	<p><input type="checkbox"/> En fournissant, sur demande, des services de médiation, de conciliation ou d'autres modes analogues</p> <p><input type="checkbox"/> En fournissant des informations sur la médiation, la conciliation et d'autres modes analogues</p> <p><input type="checkbox"/> En assistant ou en assurant la liaison avec des tiers (par ex., des médiateurs indépendants)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En orientant les parties vers des professionnels accrédités pour entreprendre une médiation</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En sollicitant une ordonnance des autorités judiciaires ou administratives en vue d'une médiation entre les parties</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p>
<p>33.2 Les questions suivantes reprennent celles qui figurent dans le Profil d'État en vertu de la Convention Enlèvement d'enfants de 1980. Les réponses de [nom de votre État] sont-elles les mêmes pour les Conventions Enlèvement d'enfants de 1980 et Protection des enfants de 1996 ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui – Passez à la question 349.</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>33.3 En [nom de votre État], quelles questions familiales peuvent être traitées par les voies de la médiation ?</p> <p><u>Veuillez cocher toutes les cases applicables.</u></p>	<p><input type="checkbox"/> Retour ou non retour d'un enfant qui a été présumé déplacé ou retenu illicitement</p> <p><input type="checkbox"/> Droit de garde</p> <p><input type="checkbox"/> Droit de visite / ou d'entretenir un contact</p> <p><input type="checkbox"/> Déménagement</p> <p><input type="checkbox"/> Aliments destinés aux enfants</p> <p><input type="checkbox"/> Différends concernant les biens intervenant dans le cadre d'une rupture du couple</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p>
<p>33.4 En [nom de votre État], quels sont les services ou structures de médiation qui existent pour les litiges familiaux internationaux demandés entrant dans le champ d'application de la Convention de 1996 ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Services ou structures de médiation privés (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Services ou structures de médiation dans le cadre du système judiciaire ou administratif (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Services ou structures de médiation proposés par des ONG (veuillez indiquer le nom de l'ONG et détailler brièvement les services qu'elle rend) :</p>

<p><u>Veuillez cocher toutes les cases applicables.</u></p>	<p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Il n'existe pas de services ou structures de médiation dans notre État</p>
<p>33.5 En [nom de votre État], la co-médiation (c-à-d., impliquant deux médiateurs – un par État) existe-t-elle dans le cadre de litiges familiaux internationaux qui entrent dans le champ d'application de la Convention de 1996 ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui Veuillez fournir une brève description d'un plan (par ex. programme de médiation bi-national et tout lien internet pertinent) :</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>33.6 En [nom de votre État], comment favorisez-vous l'obtention d'informations permettant aux personnes de trouver les médiateurs adéquats ?</p> <p><u>Veuillez cocher toutes les cases applicables.</u></p>	<p><input type="checkbox"/> Des listes de médiateurs sont disponibles :</p> <p><input type="checkbox"/> Par l'intermédiaire de l'Autorité centrale</p> <p><input type="checkbox"/> Par l'intermédiaire des organismes agréés (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Par d'autres voies (veuillez préciser):</p> <p><input type="checkbox"/> D'autres moyens d'accéder aux informations sont disponibles (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Pas d'information générale disponible. Les personnes intéressées doivent procéder elles-mêmes à des recherches</p>
<p><u>En [nom de votre État], quel rôle joue l'Autorité centrale pour faciliter la médiation pour la protection de l'enfant ou de ses biens ?</u></p> <p><u>Article 31(b) de la Convention de 1996</u></p>	<p><input type="checkbox"/> Elle fournit des informations concernant la médiation</p> <p><input type="checkbox"/> Elle renvoie les parties vers un professionnel agréé pour qu'il assure la médiation</p> <p><input type="checkbox"/> Elle demande à obtenir une décision des autorités judiciaires et administratives pour mettre en place la médiation entre les parties</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez expliquer): _____</p>
<p>33.7 En [nom de votre État], comment les dépenses liées à la médiation sont-elles prises en charge ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Si une personne remplit les conditions requises pour l'assistance juridique complète ou partielle, alors cette assistance juridique couvre toujours les frais liés à la médiation</p> <p><input type="checkbox"/> Si une personne remplit les conditions requises pour l'assistance juridique complète ou partielle, alors cette assistance juridique peut éventuellement couvrir les frais liés à la médiation</p> <p><input type="checkbox"/> L'Autorité centrale prend en charge les dépenses liées à la médiation</p> <p><input type="checkbox"/> D'autres sources de financement sont disponibles (veuillez préciser) :</p> <p><input type="checkbox"/> Les dépenses liées à la médiation doivent être à la charge des parties</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez expliquer): _____</p>
<p>33.8 À quel moment, dans le cadre des demandes faites en application de la Convention de 1996, la médiation est-elle possible ?</p>	<p><input type="checkbox"/> À tout moment, notamment avant l'introduction de la demande et peut être utilisée comme mesure préventive au besoin (veuillez préciser le cas échéant) :</p> <p><input type="checkbox"/> Uniquement avant l'introduction de la demande auprès de l'Autorité centrale pertinente</p> <p><input type="checkbox"/> Uniquement après l'introduction de la demande auprès de l'Autorité centrale pertinente</p> <p><input type="checkbox"/> Uniquement avant la présentation de la demande auprès de l'autorité compétente pertinente</p> <p><input type="checkbox"/> Uniquement après la présentation de la demande auprès de l'autorité compétente pertinente</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p>
<p>33.9 En [nom de votre État], les affaires sont-elles évaluées afin de déterminer si elles sont adaptées à la médiation ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui, toujours (<u>veuillez préciser qui procède à cette évaluation</u>) :</p> <p><input type="checkbox"/> Médiateurs</p>

	<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Parfois (veuillez développer et préciser qui effectue cette évaluation et quand elle a lieu) : _____ <input type="checkbox"/> Non, jamais <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____
Si vous avez répondu « oui » à la question ci-dessus, qui effectue cette évaluation ?	<input type="checkbox"/> Médiateurs <input type="checkbox"/> Autre : _____
33.10 En [nom de votre État], les procédures judiciaires peuvent-elles être suspendues le temps de la médiation ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
33.11 Le cas échéant, dans le cadre du processus de médiation, de quelle manière l'opinion de l'enfant est-elle prise en compte ?	<input type="checkbox"/> Les dispositions ou la législation en la matière requièrent que l'enfant rencontre le médiateur s'il a la maturité et l'âge suffisants <input type="checkbox"/> Les dispositions ou la législation en la matière requièrent que l'opinion de l'enfant soit communiquée au médiateur s'il a la maturité et l'âge suffisants, mais pas nécessairement de manière directe (veuillez préciser les moyens utilisés) : _____ <input type="checkbox"/> Cela est laissé à la discrétion du médiateur en question <input type="checkbox"/> L'opinion de l'enfant n'a pas sa place dans la médiation <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____
33.12 En [nom de votre État], dans le cadre de litiges soumis à la médiation, quelles sont les mesures de sauvegarde disponibles en cas d'allégations d'actes de violence conjugale-domestique et autres formes d'abus ?	<input type="checkbox"/> L'adresse et autres coordonnées de la présumée victime sont classées confidentielles <input type="checkbox"/> Autres mesures de sauvegarde (veuillez préciser) : _____
33.13 Ces mesures de sauvegardes sont-elles requises par les dispositions ou la législation ou sont-elles laissées à la discrétion du médiateur ?	<input type="checkbox"/> Requises par la législation ou les dispositions de l'État <input type="checkbox"/> Laisser à la discrétion du médiateur
33.14 [Nom de votre État] prévoit-il des restrictions juridiques quant au contenu des accords conclus par la voie de la médiation en matière de droit de la famille?	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Non
33.15 En [nom de votre État], des formalités supplémentaires sont-elles requises pour rendre exécutoires les accords conclus par la voie de la médiation dans le cadre de litiges familiaux impliquant des enfants ?	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Constatation par notaire de l'accord conclu par la voie de la médiation <input type="checkbox"/> Approbation d'un tribunal de l'accord conclu par la voie de la médiation. Veuillez préciser quel est le tribunal compétent : _____ <input type="checkbox"/> Enregistrement de l'accord conclu par la voie de la médiation au tribunal. Veuillez préciser quel est le tribunal compétent : _____ <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____ <input type="checkbox"/> Aucune formalité complémentaire n'est nécessaire. Les accords conclus par la voie de la médiation dans le cadre de litiges familiaux impliquant des enfants sont exécutoires immédiatement sans qu'aucune autre formalité ne soit requise
33.16 Lorsque l'accord conclu par la voie de la médiation est approuvé ou enregistré par un tribunal de [nom de votre État], est-il	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

traité de la même façon qu'une décision rendue par ce tribunal ?	
33.17 En [nom de votre État], est-il possible de convertir un accord conclu par la voie de la médiation en décision rendue par un tribunal ?	<input type="checkbox"/> Oui Veuillez expliquer brièvement quelles sont les étapes requises et quel est le tribunal compétent en la matière : <input type="checkbox"/> Non
33.18 En [nom de votre État], qui prend en charge les frais visant à rendre exécutoire un accord conclu par la voie de la médiation ?	<input type="checkbox"/> Les parties <input type="checkbox"/> Les frais sont couverts par l'assistance juridique complète ou partielle dont bénéficient l'une ou les deux parties <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) L'Autorité centrale : <input type="checkbox"/> L'opération est sans frais
33.19 Un accord conclu par la voie de la médiation dans un autre État relatif à un litige familial impliquant des enfants peut-il être approuvé par un tribunal de [nom de votre État] ou bien formalisé de la même manière qu'un accord conclu par la voie de la médiation en [nom de votre État] ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non. Un mode différent de formalisation de l'accord doit être utilisé. Veuillez préciser : <input type="checkbox"/> Non. Il est impossible de formaliser un accord conclu par la voie de la médiation dans un autre État <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

34 Autres modes ARD

34.1 En [nom de votre État], quels autres modes ARD sont disponibles pour résoudre les <u>conflits-litiges</u> familiaux internationaux qui entrent dans le champ d'application de la Convention de 1996 ?	<input type="checkbox"/> Conciliation judiciaire <input type="checkbox"/> Conciliation extrajudiciaire <input type="checkbox"/> Droit collaboratif <input type="checkbox"/> Évaluation indépendante préalable <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : <input type="checkbox"/> Aucun autre mode ARD n'est disponible
34.2 [Nom de votre État] réglemente-t-il d'autres modes ARD de la même manière que la médiation ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (veuillez préciser) :
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

XI. Général¹⁷

35 Certificats internationaux visés à l'article 40

Voir la question 5 ci-dessus pour les coordonnées de l'autorité désignée, le cas échéant.	
35.1. Lorsqu' <u>une enfant a sa résidence habituelle en [nom de votre État] ou lorsque</u> les autorités de [nom de votre État] ont pris une mesure de protection, [nom de votre État] prévoit-il (sur demande) la délivrance, en vertu de l'article 40, de certificats à une personne <u>exerçant la responsabilité parentale ou</u> chargée de la protection de la personne ou des biens de l'enfant, indiquant en	<input type="checkbox"/> Oui (veuillez-vous assurer que vous avez répondu à la question 5, ci-dessus) <input type="checkbox"/> Non

¹⁷ Les questions de cette section reprennent le libellé du projet de Profil d'État en vertu de la Convention Protection des adultes de 2000.

quelle qualité cette personne peut agir et les pouvoirs qui lui ont été conférés ?	
35.2. Si vous avez répondu oui à la question ci-dessus, comment peut-on demander des certificats visés à l'article 40 en [nom de votre État] ? <i>Veillez cocher toutes les cases applicables.</i>	<input type="checkbox"/> En effectuant une demande sur un site web <input type="checkbox"/> Par courrier électronique <input type="checkbox"/> Par courrier <input type="checkbox"/> Par téléphone <input type="checkbox"/> En personne <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :
35.3. Outre la langue officielle de [nom de votre État], le certificat peut-il être délivré dans d'autres langues ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : <input type="checkbox"/> Non
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

36 Formations

<p>Quelles sont les mesures prévues en [nom de votre État] pour garantir que les personnes chargées de la mise en œuvre/l'application de la Convention de 1996 (par ex. juges, avocats et personnel de l'Autorité centrale) reçoivent des informations et une formation appropriées ? <i>Veillez cocher toutes les cases applicables.</i> <i>Veillez contacter le Bureau Permanent pour toute information sur les formes d'assistance qui peuvent être apportées à cette fin.</i></p>	<input type="checkbox"/> Formation destinée au personnel de l'Autorité centrale en fonction des besoins <input type="checkbox"/> Formation destinée aux autorités compétentes en fonction des besoins <input type="checkbox"/> Informations sur l'évolution du droit relatif à la Convention de 1996 fournies en fonction des besoins au personnel chargé de sa mise en œuvre <input type="checkbox"/> Formation des avocats en fonction des besoins <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : En ce qui concerne les juges seulement : <input type="checkbox"/> Envoi aux juges d'un ensemble d'informations fondamentales sur la Convention Protection des enfants de 1996 <input type="checkbox"/> Formation par l'entremise d'un conseil de formation judiciaire <input type="checkbox"/> Participation à des séminaires de formation des juges <input type="checkbox"/> Participation au Réseau international de juges de La Haye <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

37 Autres informations

37.1. L'Autorité centrale de [nom de votre État] rencontre-t-elle régulièrement les autorités compétentes afin d'échanger des expériences ou des éclairages sur la mise en œuvre et le fonctionnement de la Convention de 1996 ?	<input type="checkbox"/> Oui Veuillez indiquer si possible la fréquence de ces rencontres <input type="checkbox"/> Une fois par an <input type="checkbox"/> Deux fois par an <input type="checkbox"/> En fonction des besoins <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : <input type="checkbox"/> Non
En [nom de votre État], quels sont les mécanismes ou lois en place pour protéger la confidentialité des informations recueillies ou transmises en vertu de la Convention de 1996 ?	<input type="checkbox"/> Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 (RGPD) <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :

Articles 41 et 42 de la Convention de 1996.	
<p>37.2. Quels sont les autres services ou ressources disponibles en [nom de votre État] pour aider celles et ceux qui interviennent dans la protection internationale des enfants ?</p> <p><i>Veillez cocher toutes les cases applicables.</i></p> <p><i>Veillez indiquer, lorsqu'ils sont connus, les coordonnées, le site web et le coût de ces services.</i></p>	<p><input type="checkbox"/> ONG et organisations internationales autorisées par le gouvernement de [votre État] à intervenir dans le domaine traitant spécifiquement de la protection des enfants en situation transfrontière (veuillez donner les coordonnées)</p> <p>Nom de l'organisation :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Télécopie :</p> <p>Adresse électronique :</p> <p>Site web :</p> <p><input type="checkbox"/> Aide financière / juridique</p> <p><input type="checkbox"/> Aide sociale</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :</p>
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

XII. Communications judiciaires directes⁴⁸

38 Communications judiciaires directes

<p>38.1 [Nom de votre État] a-t-il désigné un membre au sein du Réseau international de juges de La Haye ?</p> <p><i>Pour plus d'informations, consultez le site web de la HCCH (www.hcch.net) sous l'« Espace Enlèvement d'enfants », puis « Réseau international de juges de La Haye » ou « Communications judiciaires ».</i></p>	<p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><i>Veillez indiquer son (leurs) nom(s) :</i></p> <p><i>Veillez ne pas inclure ici les coordonnées du ou des juge(s). Veuillez plutôt vérifiez que ces nom, titre, tribunal et coordonnées ont été fournis au Bureau Permanent</i></p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>38.2 Existe-t-il une base législative permettant aux juges en [nom de votre État] de pouvoir s'engager dans des communications judiciaires directes ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><i>Veillez indiquer comment accéder à la loi en question (par ex. en insérant un lien hypertexte) ou en joindre une copie :</i></p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>38.3 En [nom de votre État], en cas d'absence de législation, les juges peuvent-ils s'engager dans des communications judiciaires directes ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Non (veuillez expliquer) :</p>
<p>38.4 Par quels moyens de communication les juges en [nom de votre État] peuvent-ils contacter le Réseau international de juges de La Haye ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Téléphone</p> <p><input type="checkbox"/> Adresse électronique sécurisée</p> <p><input type="checkbox"/> Courrier recommandé</p> <p><input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser):</p>
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]	

XIII. Ressources électroniques

39 Ressources

<p>39.1 Veuillez utiliser l'espace ci-dessous pour insérer tout autre lien vers la législation, les règles de droit international privé, les directives ou les protocoles concernant la protection des enfants, les sites web utiles</p>
--

⁴⁸ Les questions 54 à 56 de cette section reprennent les mêmes questions que celles figurant dans le Profil d'État en vertu de la Convention Enlèvement d'enfants de 1980. La question 57 reprend la même question que celle qui figure dans le projet de Profil d'État en vertu de la Convention Protection des adultes de 2000.

(par ex., juridictions et autres autorités compétentes, organismes publics, agences, organisations non gouvernementales, associations) et toute ressource électronique utile pour la protection des enfants.
Dernière mise à jour : [INSÉRER LA DATE]